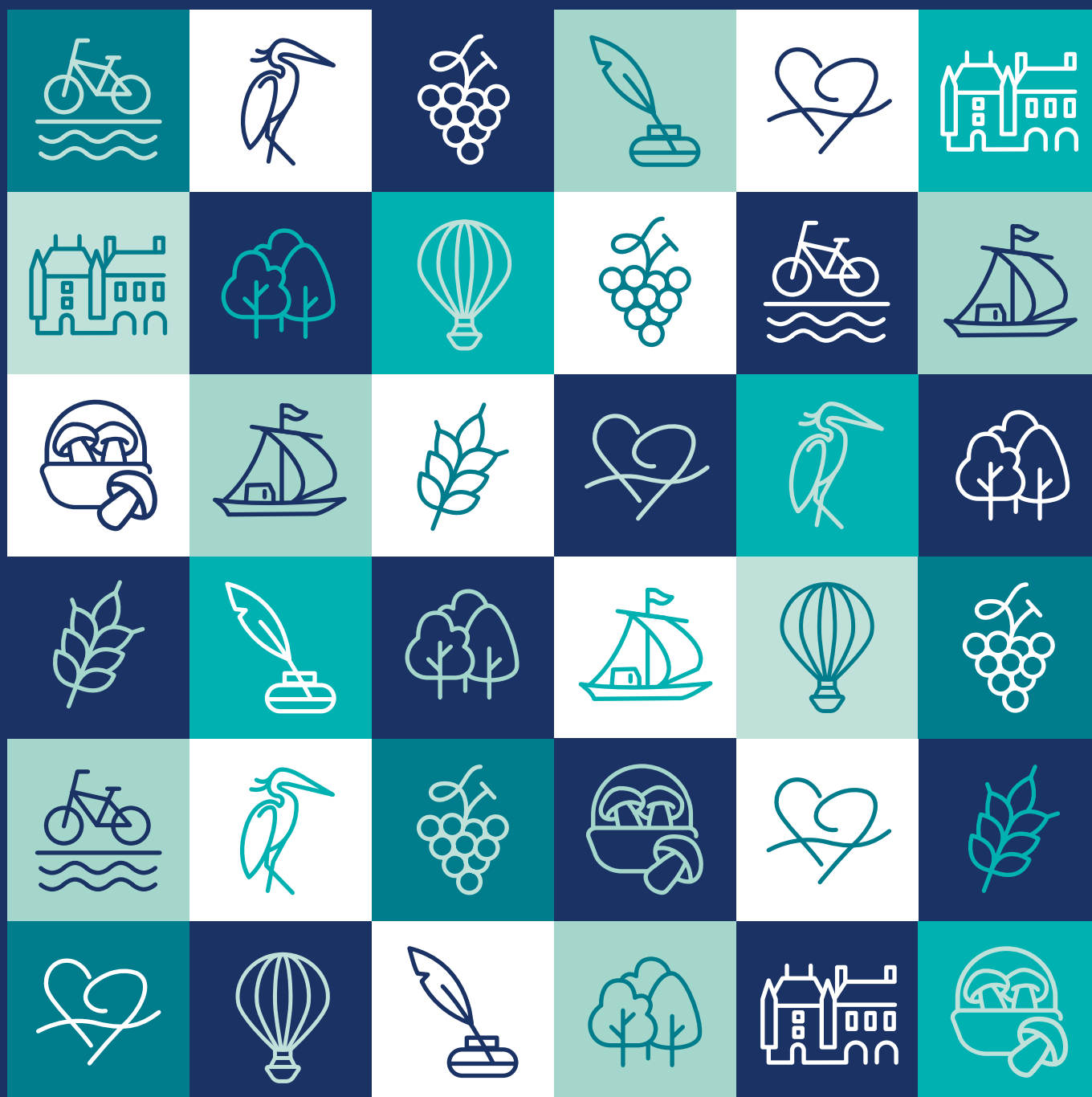


Plan d'actions régional et coordonné 2027 Centre-Val de Loire





Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

14 axes pour renforcer les compétences et soutenir les parcours

Dans un contexte de transformations profondes des secteurs sanitaire, social et médico-social, le Plan d'Actions Régional et Coordonné 2027 s'inscrit pleinement dans les ambitions du projet stratégique 2025-2028 de l'Anfh : anticiper les évolutions démographiques, technologiques, environnementales et sociétales, tout en renforçant durablement les compétences des professionnels.

Cette nouvelle édition du PARC traduit une volonté forte : accompagner les établissements et les agents face aux défis d'aujourd'hui et de demain, en proposant une offre de formation et d'accompagnement toujours plus agile, opérationnelle et innovante.

Placer la Qualité de Vie au Travail au cœur des transformations

Les formations visent à soutenir les collectifs de travail, renforcer la cohésion, valoriser les pratiques managériales et promouvoir un mieux-être durable au travail. Elles participent ainsi à construire des organisations plus résilientes, capables de concilier qualité des soins et qualité de vie des professionnels.

Accompagner la révolution numérique et l'intelligence artificielle

Soutenir l'adaptation des agents qui seraient le plus en difficulté grâce à un dispositif socle (4C : compétences clés), l'Anfh est présente sur les déploiements de dispositifs autour de l'intelligence artificielle ou les outils numériques qui transforment en profondeur les métiers, les organisations et les pratiques professionnelles. Conscient de ces enjeux, le PARC 2027 intègre des dispositifs spécifiques pour comprendre, maîtriser et déployer ces nouvelles technologies.

S'engager résolument dans la transition écologique et le développement durable

Face aux enjeux environnementaux, le secteur de la santé a un rôle essentiel à jouer. L'Anfh accompagne les établissements dans la mise en œuvre de démarches de développement durable et de responsabilité sociétale, à travers des diagnostics, des formations et des accompagnements opérationnels.

Réduction des déchets, achats responsables, performance énergétique, soins éco-conçus ou encore gestion des ressources : autant de leviers mobilisés pour inscrire les pratiques dans une logique durable et responsable.

Fort de 172 actions de formation cruciales et de dispositifs clé en main mutualisant et dynamique, le PARC 2027 constitue un outil régional structurant au service des établissements permettant **des gains de temps, d'argent et de qualité d'accompagnement pédagogique reconnus.**

Une ambition collective et tournée vers l'avenir

Sa construction, fondée sur l'écoute des besoins des professionnels et des territoires, témoigne de l'engagement collectif des instances paritaires, des équipes de l'Anfh et des partenaires.

David ROUSSEL,
Délégué Régional de l'Anfh Centre-Val de Loire (*intérim*)

D'un coup d'œil

Présentation générale de l'Anfh

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (Anfh) est une association loi 1901 agréée par le ministère de la Santé depuis 2007. Elle est aujourd'hui le seul OPCA du secteur public.

Sa raison d'être est de collecter, gérer, mutualiser et optimiser les fonds qui lui sont confiés au titre de la formation professionnelle des agents de la FPH pour l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics adhérents, mais aussi proposer aux établissements et aux agents les services permettant le déploiement d'une formation continue de qualité.

Depuis sa création en 1974, l'Association a acquis une expérience et un savoir-faire reconnus qui en font aujourd'hui une référence en matière de formation professionnelle du secteur sanitaire et social.

La structure repose sur trois valeurs fondatrices

PARITARISME

Les instances de décision sont composées conjointement de la Fédération hospitalière de France (FHF), représentant les établissements employeurs de la Fonction publique hospitalière, et des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, UNSA, SUD, CFTC, CFE-CGC). L'alternance aux postes de président et vice-président se pratique tous les ans entre les représentants des employeurs et les organisations syndicales aux niveaux national, territorial et régional.

PROXIMITÉ

Avec 16 délégations régionales regroupant 26 délégations territoriales, l'Anfh met au service de la FPH des professionnels de la formation spécialisés dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

SOLIDARITÉ

Elle s'exerce par la mutualisation des moyens financiers, mais aussi par le partage d'expériences et la mise en commun des connaissances.

La coordination des actions de formation

La coordination des actions de formation permet de mettre en commun des besoins de formation identiques à plusieurs établissements adhérents, de promouvoir un dispositif de formation dans un cadre élargi et de proposer aux établissements des actions de formation « clé en main ».

—
Contact
Pôle formation
> centre.formation@anfh.fr

La délégation réalise pour les établissements de la région l'ensemble du processus d'ingénierie de formation : cahier des charges, consultation, négociation, contractualisation, planification, mise en place et suivi des formations, etc. Les formations proposées correspondent au recueil des besoins effectué lors de la préparation du PARC, sur demande des établissements, selon l'actualité, et aussi selon les préconisations de la DGOS. Le choix des formations est arrêté par le Comité territorial qui constitue également la Commission d'Analyse des Offres (CAO).

Pour certaines formations, les établissements peuvent être associés à la rédaction des cahiers des charges. Les membres du Comité territorial participent en sous-commissions avec la délégation à l'analyse de toutes les offres avant la réunion plénière de la CAO.

Le coût pédagogique est imputé (au prorata du nombre d'agents participants) sur les Crédits du plan de formation de l'établissement et/ou sur les Crédits mutualisés de l'Anfh selon les dispositifs.

D'autres formations peuvent être proposées en fonction des demandes des établissements ou des instances régionales.

Matériels

- > L'organisme se doit d'apporter les matériels pédagogiques dont il aura l'usage au cours de la formation : ordinateur portable, vidéoprojecteur, etc.
- > Toutefois, l'établissement d'accueil peut disposer des matériels. L'organisme devra s'assurer de cette possibilité par ses propres moyens avant que ne débute la formation.
- > Tout matériel mis à la disposition de l'organisme par l'Anfh ou un établissement hospitalier devra être restitué à l'issue de chaque journée de formation dans l'état dans lequel il lui a été prêté.

Photocopies et documents

- > Les dossiers documentaires et livrets stagiaires seront à la charge de l'organisme de formation retenu.
- > Aucune reprographie ne sera effectuée dans les locaux de la délégation régionale ou de l'établissement d'accueil.

D'un coup d'œil

Modalités de gestion du Plan d'actions régional et coordonné – PARC

LES MODALITÉS D'ORGANISATION

COMITÉ TERRITORIAL

Valide l'achat des nouveaux marchés et des marchés formation à renouveler

Valide les choix d'OF proposés par la commission de sélection

Valide l'achat des nouveaux marchés et des marchés à renouveler

Valide les choix d'OF proposés par la commission de sélection

PÔLE FORMATION

Rédige les cahiers des charges, lance les appels d'offres, anime les commissions de sélection, auditionne les OF et gère la relation avec les prestataires

Demande des dates N+1 aux OF

Envoie le catalogue et les dates N+1

Coordonne la planification des formations

Compile et envoie les programmations aux établissements

Valide les programmations auprès des OF

ÉTABLISSEMENTS

Remontent leurs besoins au Pôle formation

Préparent le plan de formation en interne et inter-établissements

Élaborent avec les établissements les groupes N+1

Valident la programmation N+1. Si la programmation n'est pas validée, les places retenues seront à nouveau disponibles pour l'ensemble des établissements

Février

Mai

Juin

Août

Octobre

Novembre

Contractualisation et mise en œuvre

Les modalités de gestion

Les modalités de gestion varient selon la composition du groupe de formation (inter/intra-établissements) et le financement de la pédagogie.

Formations Anfh intra-établissement financées sur le Plan de formation des établissements: une gestion en toute autonomie

Actions à mener par le/la chargé(e) de formation de l'établissement

1. Consulter les programmes et les coordonnées de l'organisme de formation *via* LA ForMuLE.
2. Prendre contact avec l'organisme de formation pour convenir des dates de formation.
3. Saisir le bon de commande *via* LA ForMuLE.
4. Créer la DAPEC dans GE.
5. Saisir les candidatures dans GE.

6. Convoquer les agents et leur communiquer le programme de formation.
7. Confirmer à l'organisme le lieu exact de la formation et les modalités d'accueil.
8. Effectuer le suivi des candidatures dans GE.
9. Engager et saisir les demandes de remboursement (Enseignement, Déplacement, Traitement).
10. Solder les lignes d'engagement.

Formations Anfh inter-établissements financées sur le Plan de formation des établissements et toutes les formations financées sur les Crédits mutualisés nationaux ou régionaux de l'Anfh, CNSA, etc. : une gestion collaborative

LES ÉTAPES

Actions à mener par le/la chargé(e) de formation de l'établissement

1. Solliciter l'Anfh pour une session soit *via* le tableau de programmation transmis en octobre N-1 ou par e-mail tout au long de l'année.
3. Valider les dates auprès de l'Anfh.
5. Informer l'Anfh de tout changement le plus tôt possible.
8. Saisir les candidatures dans GE, établir l'ordre de mission et communiquer le programme de formation aux stagiaires.
9. Engager les coûts prévus pour les déplacements et traitements si nécessaire.
10. Engager la DAPEC.
11. Saisir le suivi des candidatures.
12. Demander les remboursements de déplacement et de traitement.
14. Solder les lignes d'engagement: Déplacement et Traitement.

Actions à mener par le Pôle formation de l'Anfh

2. Demander des dates à l'organisme de formation et les proposer à l'établissement.
4. Contractualiser par bon de commande *via* LA ForMuLE.
6. Créer la DAPEC dans GE.
7. Confirmer la formation avec la constitution du groupe, le lieu exact et les modalités d'accueil des établissements et du prestataire.
13. Régler la facture d'enseignement et solder la ligne correspondante.

Modalités de gestion des formations hors PARC

Formations Anfh disponibles sur LA ForMuLE non identifiées dans l'offre régionale : se référer aux modalités « Formations Anfh en intra-établissement financées sur le Plan de formation des établissements ».

Sommaire

Éditorial	p. 03
Présentation générale de l'Anfh	p. 04
La coordination des actions de formation	p. 05
Modalités de gestion du Plan d'actions régional et coordonné – PARC	p. 06
Les modalités de gestion	p. 07
Une équipe à votre service	p. 12
Comment venir à l'Anfh Centre-Val de Loire ?	p. 13
Projet stratégique 2025 – 2028	p. 15
Financements Anfh	p. 16
Les chiffres-clés	p. 17
Les services destinés aux établissements	p. 18
Focus sur LA ForMuLE	p. 20
Focus sur l'offre de services e-Multi +	p. 21

01

Prise en charge des patients de résidents

p. 23

➤ Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants.....	24
➤ Spécificité de la prise en charge en oncologie des adolescents-jeunes patients.....	24
➤ Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale.....	25
➤ Identifier et accompagner les proches aidants – Initier des actions auprès de ces publics et partenaires extérieurs	25
➤ Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose : Module 1 – Diagnostic	26
➤ Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose : Module 2 – Prise en charge.....	26
➤ Accueillir dans nos établissements les personnes trans et non-binaires	27
➤ Contribuer à la santé et à la protection des enfants	27
➤ Découvrir les enjeux et évoquer le don d'organes et de tissus	28
➤ Bienveillance des personnes accueillies	28
➤ Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées	29
➤ Prise en charge des troubles de la déglutition	29
➤ Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée Module 1 : Comprendre et mieux ressentir les effets du vieillissement	30
➤ Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée Module 2 : Les fondamentaux de la gériatrie	30
➤ Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée Module 3 : Missions et rôles des ASH dans l'aide à la personne âgée	31
➤ Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée Module 4 : Connaissance et bonne utilisation de la grille AGGIR	31
➤ Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD : Service des repas	32
➤ Construire un projet d'animation et des activités/ateliers spécifiques en établissement	32
➤ Élaborer et construire un projet socio-culturel, artistique, sportif, collaboratif, dans ou hors les murs d'un établissement pour les patients.....	34
➤ Soins et hygiène des pieds des personnes âgées.....	34
➤ Image de soi : soins esthétiques médiateurs de la relation d'aide	35
➤ Comprendre et prendre en charge les personnes atteintes de troubles démentiels en EHPAD	35
➤ La maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés : Quelles techniques de soins ?.....	36
➤ Développer une approche non médicamenteuse des troubles psycho comportementaux en gérontologie ...	36
➤ Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes âgées ou dépendantes	37
➤ Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD	37
➤ Accompagner le patient / résident par le toucher	38
➤ Prise en charge de la douleur Module 1 : Sensibilisation AS et ASH (Formavenir Performances).....	38

> Prise en charge de la douleur Module 1 : Sensibilisation AS et ASH (Altaforma).....	39
> Prise en charge de la douleur Module 2 : Perfectionnement (Formavenir Performances).....	39
> Prise en charge de la douleur Module 2 : Perfectionnement (Altaforma)	40
> Communication thérapeutique – Améliorer sa communication et la relation de soin (AFN 2025)	40
> Plaies et cicatrisation	41
> Manutention et autonomie des personnes âgées	41
> Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire – (AFN 2023).....	42
> Intervenir dans une démarche palliative pluridisciplinaire (AFN 2025).....	42
> Les spécificités de la prise en charge à domicile – Module 1 : La place du domicile dans le parcours de soins/d’accompagnement	43
> Les spécificités de la prise en charge à domicile – Module 2 : Accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et/ou troubles psychiques.....	43
> Les spécificités de la prise en charge à domicile – Module 3 : La prévention des chutes à domicile	44
> Les spécificités de la prise en charge à domicile – Module 4 : La fin de vie à domicile.....	44
> IDE nouvellement recruté.es en psychiatrie	45
> IDE : Prise en soins des enfants et des adolescents en psychiatrie.....	45
> AS en psychiatrie	46

02

Prévention et gestion des risques

p. 47

> AFGSU Niveau 1 > Formation initiale	48
> AFGSU Niveau 2 > Formation initiale.....	48
> Les Premiers secours en santé mentale (PSSM) : Module standard/Module adolescents et jeunes majeurs...	49
> Conduite en toute sécurité et éco-responsable (AFN 2025) - Module A (Centaure)	49
> Conduite en toute sécurité et éco-responsable (AFN 2025) - Module B (Centaure)	50
> Conduite en toute sécurité et éco-responsable (AFN 2025) - Module A (AFTRAL)	50
> Conduite en toute sécurité et éco-responsable (AFN 2025) - Module B (AFTRAL).....	51
> Prévention des risques liés à l’activité physique dans les établissements sociaux et médico-sociaux PRAP2S ALM - Module 1 – Piloter une démarche en établissement	51
> Prévention des risques liés à l’activité physique dans les établissements sociaux et médico-sociaux PRAP2S ALM – Module 2 – Niveau 1 : devenir acteur - Niveau 2 : recyclage des acteurs.....	52
> Prévention des risques liés à l’activité physique dans les établissements sociaux et médico-sociaux PRAP2S ALM – Module 3 – Niveau 1 : devenir formateur - Niveau 2 : recyclage des formateurs.....	52
> Prévenir, gérer et évaluer une situation de violence Module 1 : Les situations de violence et le personnel administratif (Akor Consulting)	53
> Prévenir, gérer et évaluer une situation de violence Module 1 : Les situations de violence et le personnel administratif (IFSO)	53
> Prévenir, gérer et évaluer une situation de violence Module 2 : Les situations de violences dans les services (Akor Consulting)	54
> Prévenir, gérer et évaluer une situation de violence Module 2 : Les situations de violences dans les services (IFSO)	54
> Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD – Hygiène et entretien des locaux.....	55
> Prévention des erreurs médicamenteuses	55
> Le travail de nuit.....	56
> Manutention de charges inertes	56

03

Ressources humaines et conseil aux agents

p. 57

> Responsable/Chargé.e de formation – Les fondamentaux du métier	58
> RH/métiers et compétences – Accompagnement des établissements de la FPH dans la définition et l’actualisation de leurs stratégies et politiques	58
> RH/métiers et compétences – Formations opérationnelles.....	59
> Animer une formation à distance.....	59
> Développer sa stratégie de recrutement et d’attractivité	60
> Maîtriser les conditions d’octroi, de mise en œuvre et de suivi de la protection fonctionnelle dans la FPH	60
> Organisation du temps de travail et méthodologie de construction de cycles de travail	61
> Se préparer à la retraite	61

Sommaire

04

Management et tutorat

p. 63

- > Parcours Managers – Volet 1 : les fondamentaux du management hospitalier..... 64
- > Parcours Managers – Volet 2 : développer un management plus collaboratif pour mieux travailler ensemble 65
- > Parcours de formation modulaire pour les encadrants (15 modules)..... 66
- > Encadrement de proximité – Piloter et animer une petite équipe des services administratifs, techniques et logistiques 68
- > Formation maîtres d'apprentissage – Module de base (Synergies DCF) 68
- > Formation maîtres d'apprentissage – Module de base (Croix-Rouge Française (CRF) 69
- > Parcours Manager médical..... 69

05

Services administratifs et logistiques

p. 73

- > Développer sa posture de tuteur dans la Fonction publique hospitalière 71
- > Comptabilité et finances pour les non financiers en établissement sanitaire ou médico-social 74
- > Hygiène et HACCP en restauration collective 74
- > Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD : Fonction linge..... 75
- > Dispositif modulaire pour le personnel de cuisine (10 modules)..... 75
- > Réduire le gaspillage alimentaire 77

06

Parcours métiers : Diplômes, concours et certifications

p. 79

- > Parcours d'accompagnement renforcé à la VAE 80
- > Préparation à la sélection d'entrée en formation d'infirmiers – IFSI 80
- > Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS –
Module 1 – Les impacts de la formation sur la vie professionnelle et personnelle 81
- > Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS – Module 2 – Les temps d'apprentissage 81
- > Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS – Module 3 – « cœur métier soignant » 82
- > Assistant de soins en gériatrie – ASG 82
- > Référentiel DEAS : actualisation des compétences des aides-soignantes diplômées la réingénierie du diplôme d'État de 2021 83
- > Infirmiers aux diplômes d'État et certificats de décès..... 83

07

Amélioration des savoirs de base

p. 85

- > Dispositif 4C : Prestation parcours de positionnement des agents (qualifier les compétences socles et habiletés cognitives) 86
- > Dispositif 4C : Prestation parcours de formation des agents (formation compétences socles et habiletés cognitives) 86
- > Parcours de formation en ligne : « Rédiger sans fautes et renforcer son expression » –
Projet Voltaire : parcours Orthographe et parcours Expression..... 87

08

Accompagnement à l'entretien professionnel

p. 89

- > L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 1 – La fixation des objectifs/indicateurs et les critères d'évaluation..... 90
- > L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 2 – La formalisation du compte-rendu 90
- > L'entretien professionnel pour les évaluateurs Module 3 – La conduite de l'entretien professionnel..... 91
- > L'entretien professionnel pour les évaluateurs Module 4 – La préparation d'un entretien délicat..... 91
- > Entretien professionnel pour les évaluateurs – Formation e-learning « Réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel » 92
- > L'entretien professionnel pour les évalués – Se préparer et préparer son entretien professionnel 92

09

Qualité de vie au travail (QVT)

p. 93

- Accompagnement QVT, diagnostic du besoin..... 94
- Accompagnement à la mise en place d'une politique de QVT..... 94
- Élaboration du Document Unique et du PAPRI Pact – Module « flash » 95
- Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail..... 95
- Atouts d'une équipe intergénérationnelle : comment bien travailler ensemble ? 96
- Mieux-être au travail – les clefs pour réussir (Attitude)..... 96
- Mieux-être au travail – les clefs pour réussir (Synergies DCF) 97

10

Évaluation et contrôle qualité

p. 99

- Accompagnement à la mise en place et au suivi de la démarche d'évaluation de la qualité à des ESSMS..... 100
- Accompagnement certification QUALIOPI..... 100

11

Numérique en santé et intelligence artificielle

p. 101

- Numérique en santé 102
- Comment allier le numérique avec ses pratiques professionnelles ? 102
- Travailler avec l'intelligence artificielle (IA) – AFN 2024..... 103
- Intégrer l'intelligence artificielle (IA) dans les établissements de santé – Offre conseil 103
- Intégrer l'intelligence artificielle (IA) dans les établissements de santé – Offre formations actions 104

12

Transition écologique en santé

p. 105

- Accompagnement des établissements de santé à la mise en œuvre d'une politique Développement Durable – Offre conseil 106
- Accompagnement des établissements de santé à la mise en œuvre d'une politique Développement Durable – Offre formations actions..... 106

13

Égalité professionnelle et diversité

p. 107

- Politique d'égalité professionnelle et diversité : accompagnement et formation-action..... 108
- Les fondamentaux pour comprendre les violences sexistes et sexuelles au travail dans la Fonction publique hospitalière..... 108
- Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH – Module 1 : Comprendre les situations de VSS et orienter les victimes 109
- Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH – Module 2 : Construire et déployer un process de prévention et disciplinaire au sein de son établissement..... 109

14

Groupement territorial de services médico-sociaux (GTSMS)

p. 111

- Dispositif d'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre et le déploiement du Groupement territorial de services médico-sociaux (GTSMS) 112

AFN – Actions de formation nationale

p. 113

Accompagnement des projets professionnels individuels

p. 114

Accompagnement des projets personnels de formation

p. 116

L'apprentissage au sein de la FPH

p. 117

Nos moyens de communication

p. 118

Présentation

Une équipe à votre service

Déléguée régionale

Christelle GASNIER

- > 02 54 74 65 77
- > c.gasnier@anhf.fr

Assistante

Marie PESCHARD

- > 02 54 74 65 77
- > m.peschard@anhf.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Contact général

- > centre@anhf.fr

Pôle gestion de fonds

Contact général

- > centre.gestion@anhf.fr

Angéline BILLAULT

- > 02 54 74 98 47
- > a.billault@anhf.fr

Émeline BOUILLY

- > 02 54 74 98 44
- > e.bouilly@anhf.fr

Diana GHAZARYAN

- > 02 54 74 98 43
- > d.ghazaryan@anhf.fr

Servane MAHIEU

- > 02 54 74 98 48
- > s.mahieu@anhf.fr

Carole MARCHAIS

- > 02 54 74 55 05
- > c.marchais@anhf.fr

Laurence PROUX

- > 02 54 46 55 09
- > l.babin@anhf.fr

Christelle WASERMAN

- > 02 54 74 98 40
- > c.waserman@anhf.fr

Pôle dispositifs individuels

Contact général

- > centre.di@anhf.fr

Véronique FROMOND

- > 02 54 46 55 07
- > v.fromond@anhf.fr

Pôle formation

Contact général

- > centre.formation@anhf.fr

Mathilde COSTES

- > 02 54 46 55 11
- > m.costes@anhf.fr

Nathalie COUTON

- > 02 54 74 98 46
- > n.couton@anhf.fr

Emma LAGUILLIEZ

- > 02 54 46 55 13
- > e.laguilliez@anhf.fr

Plan d'accès

Comment venir à la délégation Anfh Centre-Val de Loire ?

Anfh Centre-Val de Loire

7 rue Copernic
41260 La Chaussée-Saint-Victor
Tél: 02 54 74 65 77
centre@anhf.fr

En voiture

- Sortie autoroute A10:
au rond-point des Châteaux,
direction La Chaussée-Saint-Victor,
2^e rue à droite, rue Copernic.
- Autres provenances: direction
autoroute A10, zone tertiaire parc
A10. Au rond-point des Châteaux,
direction La Chaussée-Saint-Victor,
2^e rue à droite, rue Copernic.
- Coordonnées GPS:
47.615055632851075,
1.3477169135402176





La plateforme e-formations (LMS)

Pour les établissements et agents de la Fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'Anfh propose son espace digital de formation: la plateforme Learning Management System (LMS).

Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning Anfh, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'Anfh autour de cinq thématiques. Ressources Humaines: encadrement et management d'équipes, fonctions supports, prise en charge et qualité des soins, environnement-RSE-qualité et compétences clés savoirs de base.

Plus d'infos sur
[https://e-formations.anfh.fr/
login/index.php](https://e-formations.anfh.fr/login/index.php)



Projet stratégique 2025 – 2028

Le projet stratégique prend ses racines dans les trois valeurs fondatrices de l'Anfh : la solidarité, le paritarisme et la proximité.

Trois valeurs qui guident ses ambitions depuis 1974 et continuent d'inspirer son action. Chaque nouvelle édition du projet stratégique correspond à une pierre apportée à l'édifice, reposant sur l'ensemble des ambitions portées par les projets stratégiques successifs.

Nouveau projet stratégique 2025-2028 : l'ambition de faire vivre un modèle singulier

À l'heure où les secteurs de la santé et de la formation professionnelle connaissent des évolutions profondes – à la fois démographiques, technologiques, sociétales, écologiques et numériques – le futur projet stratégique 2025-2028, anticipe l'impact de ces évolutions pour répondre aux nouveaux besoins et enjeux émergents. Au programme, un engagement renouvelé au service des projets des établissements et des professionnels, une mutualisation renforcée des ressources, un partage d'outils et de données, et le développement d'une offre toujours plus réactive. Chacune de ces orientations comprend notamment des objectifs spécifiques pour faciliter l'accès à la formation, renforcer les compétences, encourager la mobilité professionnelle et soutenir les transitions écologiques.

Financements Anfh

L'Anfh collecte cinq fonds.

2,1%

Plan de formation

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux employant des agents de la Fonction publique hospitalière doivent consacrer au minimum 2,1% des rémunérations inscrites au budget à la formation.

0,2%

Dispositifs individuels

Cette contribution est obligatoirement versée à l'Anfh et finance le Congé de formation professionnelle, le congé pour Validation des acquis de l'expérience et le congé pour Bilan de compétences. L'initiative relève exclusivement de l'agent.

0,6%

FMEP

Il s'agit du Fonds mutualisé pour le financement des Études promotionnelles de l'agent. Les Études promotionnelles désignent les formations qui aboutissent aux diplômes du secteur sanitaire et social (liste fixée par arrêté du ministère de la Santé). Leur initiative relève exclusivement de l'établissement qui s'occupe de présenter les demandes de prise en charge à l'Anfh.

4,8%

ESAT

L'Anfh propose, aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT), de collecter et gérer la contribution destinée à financer la formation continue des travailleurs handicapés accueillis.

0,75% / 0,5%

DPC médical

Depuis 2013, l'Anfh gère les fonds de formation et DPC des médecins sur une base volontaire des établissements. L'adhésion leur permet de bénéficier des services de l'Anfh et d'une contribution financière versée par l'ANDPC.

Partenariats financiers

Au niveau national, deux partenariats structurants se poursuivent actuellement :

- partenariat avec la CNSA sur la qualification des personnels, les ASG et les emplois d'avenir;
- partenariat avec le FIPHFP sur le handicap (partenariat national se déclinant en régions).

Au niveau régional, à titre d'exemple, sur la période de mise en œuvre du projet stratégique 2020-2024, 125 nouvelles conventions ont été signées toutes délégations confondues. Les principaux partenaires des délégations sont les ARS, les Conseils régionaux, les

DREETS (Fonds européens FSE), le CNFPT, la CNRACL (FNP) et le FIPHFP.

Les principales thématiques faisant l'objet de conventions partenariales financières en délégation sont les suivantes :

- appui aux politiques GPMC des établissements;
- élaboration ou renouvellement de cartographies métiers;
- soutien financier au développement des Études promotionnelles;
- soutien aux parcours qualifiants et certifiants d'agents cibles dans le secteur;
- appui aux politiques handicap des établissements;
- soutien des établissements dans leur politique de prévention des risques ou qualité de vie au travail;
- professionnalisation des acteurs « achats » dans les établissements;
- soutien aux démarches de certification des établissements et comptabilité analytique;
- dispositifs en faveur des compétences-clés;
- soutien spécifique aux politiques formation des petits établissements ou Ehpad;
- appui au développement de nouvelles modalités d'apprentissage;
- soutien aux mobilités inter fonctions publiques;
- dispositifs de simulation en santé, etc.

Les chiffres-clés



133

établissements adhérent
à l'Anfh Centre-Val de Loire

49 286 départs en formation
(au titre du plan de formation)

121 dossiers CFP en cours de financement
(dossiers classiques)*

53 dossiers VAE en cours de financement*

254 Bilans de compétences financés*

1 017 Études promotionnelles financées

* Dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE



54,5%

Taux d'accès
à la formation

Données financières

51 964 K€
collectés en 2025

Répartition:

36 888 K€ 2,1% – plan de formation

10 539 K€ 0,6% – fonds
de mutualisation pour les
Études promotionnelles

3 513 K€ 0,2% – CFP/BC/VAE

1 024 K€ 0,5% ou 0,75% – DPC médical

Les services destinés aux établissements

L'Anfh offre aux responsables de formation et aux directeurs des Ressources humaines des établissements adhérents un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers.

Un accompagnement spécifique sur la gestion de la formation et des parcours professionnels

Pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques RH-formation, l'Anfh accompagne les établissements hospitaliers dans leurs démarches en mettant à leur disposition de nombreux outils méthodologiques et informatiques.

Plateforme en ligne pour l'achat de formations et centrale d'achats

La plateforme d'achats en ligne de l'Anfh est conçue pour sécuriser et simplifier les achats de formation des adhérents de l'Anfh. Disponible sur le site anfh.fr, cette solution informatique est exclusivement dédiée à l'achat de formations.

La plateforme de l'Anfh offre la possibilité de gérer l'ensemble de la procédure d'achat : publication des appels d'offres ou consultation en direct d'un ou plusieurs organisme(s) de formation, échanges avec les organismes candidats, modification de cahiers des charges, réception et ouverture des plis, attribution du marché, archivage, etc.

Avantage supplémentaire, elle dispose de fonctionnalités de partage de documents (cahiers des charges, conventions, etc.), favorisant ainsi la mutualisation des expériences et bonnes pratiques avec d'autres établissements.

—
Plateforme d'achats de l'Anfh
plateforme-achats.anfh.fr

Outil de commande en ligne de formations Anfh « LA ForMuLE »

L'Anfh étant une centrale d'achat de prestations de formations, elle passe et contractualise des marchés de formation pour le compte des établissements adhérents. Aucune mise en concurrence n'est à réaliser par ces derniers lorsque l'achat a été réalisé par l'Anfh.

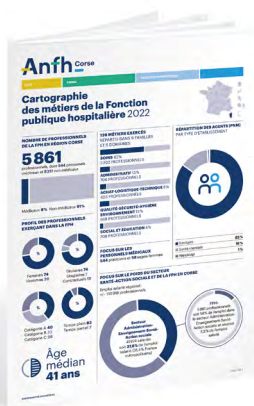
Dans le cadre de cette démarche d'accompagnement, l'Anfh a construit un outil de commande en ligne, permettant aux adhérents de consulter l'offre de formations achetées par l'Anfh et de commander des sessions dans le cadre des marchés publics attribués par l'Association.

Les principales fonctionnalités de l'outil sont les suivantes :

- visualiser l'ensemble des marchés de formation contractualisés par l'Anfh ;
- rechercher des formations et les enregistrer en favoris ;
- passer, modifier et annuler des commandes dans le cadre de ces marchés ;
- consulter les données statistiques relatives à ces commandes.

Un seul outil pour gérer les processus de formation

Une solution centralisée, où les applications et les données sont hébergées par l'Anfh. L'ergonomie générale de Gesform Évolution est intuitive, claire et favorise une prise en main rapide. Les équipes des systèmes d'information des établissements ne sont plus sollicitées pour les mises à jour de versions. Un outil partagé avec la délégation régionale : les conseillers de l'Anfh utilisent le même outil pour traiter les demandes de financement de formation.



Un outil unique permettant de dématérialiser l'entretien auprès des cadres, de recueillir les besoins de formation, de saisir les demandes de formation et de générer automatiquement les dossiers acceptés par les commissions de formation, pour constituer un préplan à présenter en Comité technique d'établissement (CSE). Possibilité de gérer des plans de formation communs à plusieurs établissements (GHT, directions communes, etc.).

Les cartographies des métiers

À l'heure où le paysage sanitaire, social et médico-social se transforme, la gestion des métiers est importante. Dans ce contexte, l'Anfh développe un dispositif de cartographie des métiers permettant d'éclairer les réflexions stratégiques des établissements, des instances et de leurs partenaires sur les perspectives métiers, les besoins de formation et d'études promotionnelles.

Qualité des actions de formation

Les instances de l'Anfh ont validé le projet d'accompagnement des établissements adhérents de l'Anfh concernant l'amélioration de la qualité de leurs actions de formation. Compte tenu des évolutions réglementaires pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'Anfh souhaite accompagner ses établissements adhérents avec un triple objectif :

- > poursuivre la dynamique impulsée par le référencement Datadock ;
- > favoriser l'obtention de la certification Qualiopi de ses établissements adhérents ;
- > inscrire et afficher sa « politique qualité » dans le nouvel environnement de la formation professionnelle continue.



L'animation des réseaux professionnels

Cette animation se concrétise par l'organisation de journées thématiques, la proposition d'actions de formation nationales et régionales « clés en main » pour enrichir les plans de formation des établissements ou encore, par exemple, par l'animation de réseaux de responsables formation. Elle permet l'échange de pratiques entre pairs, l'utilisation de données nationales, ainsi que la mise à disposition de repères sur l'évolution des métiers.

Information des adhérents La Lettre de l'Anfh

L'Anfh diffuse à l'ensemble de ses adhérents un magazine trimestriel, *La Lettre de l'Anfh*, qui aborde, sur seize pages, l'actualité de la formation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics.

— Les numéros de *La Lettre de l'Anfh* sont disponibles sur anfh.fr

Informers les agents et les établissements

Dépliants, guides, affiches...

L'Anfh édite de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la formation professionnelle tout au long de la vie. Ils sont disponibles pour les établissements adhérents sur simple demande auprès de la délégation régionale Anfh ou à partir de anfh.fr

Des guides pour les acteurs de la formation

Dans le cadre de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), l'Anfh propose un guide, constitué de fiches thématiques, qui a pour ambition d'aider les établissements membres de GHT à décrypter ce dispositif, de les éclairer sur les choix



à effectuer et de leur fournir des pistes opérationnelles de coordination de la formation.

> Des fiches pratiques sur les droits et les modalités d'utilisation du CPF : ces fiches pratiques ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre du CPF au sein des établissements. Elles en rappellent les principaux enjeux et précisent ses modalités d'application pour les établissements.

> Un guide sur l'éligibilité : ce guide s'attache à définir les éléments d'analyse qui permettront d'apprécier le caractère éligible d'une action de formation.

> Un guide des métiers : guide de référence sur les métiers de la Fonction publique hospitalière, il propose aux professionnels du secteur et à un large public de s'informer sur les conditions d'accès aux métiers (recrutement, diplômes, etc.), d'identifier les possibilités de mobilité dans une logique de parcours professionnel et d'accompagner les pratiques professionnelles (GPMC, FPTLV, CPF).

> Etc.

La plateforme Learning Content Management System (LCMS)

Pour les établissements et salariés de la Fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'Anfh lance son espace digital de formation : la plateforme Learning Content Management System (LCMS). Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning Anfh, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'Anfh et est régulièrement alimenté avec de nouveaux modules accessibles sur le site <https://e-formations.anfh.fr>

— Plus d'infos
> www.anfh.fr

Focus sur...

LA ForMuLE

La centrale d'achats à but non lucratif de l'Anfh propose 1000 modules de formation disponibles à la commande.

LA ForMuLE: « Les Achats de FORMations MUtualisés en Ligne pour les Établissements adhérents de l'Anfh »

Cet outil vous permet de:

- consulter l'offre de formation achetée par toutes les délégations Anfh;
- commander en toute autonomie vos groupes de formation, à partir de bons de commande dématérialisés, dans le respect du code de la commande publique.

L'Anfh vous accompagne:

- pour une prise en main de l'outil, l'Anfh propose des demi-journées de formation en distanciel;
- le Pôle formation de la délégation Centre-Val de Loire est à votre disposition pour vous accompagner.

Une question?

Emma LAGUILLIEZ

➤ 02 54 46 55 13

➤ e.laguilliez@anhf.fr

L'offre de services e-Multi +

E-Multi + est un outil d'accompagnement à l'intégration des nouveaux agents dans vos établissements, leur permettant de découvrir les métiers et carrières de la Fonction publique hospitalière et de se familiariser avec le fonctionnement des établissements publics hospitaliers, sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Ce dispositif favorise le développement d'une culture commune au sein de l'établissement et aborde les huit thèmes suivants :

- UE1 – Les métiers de la FPH ;
- UE2 – S'identifier en tant qu'agent ;
- UE3 – Les chiffres-clés de la FPH ;
- UE4 – Financement des établissements ;
- UE5 – Fonctionnement général de l'hôpital ;
- UE6 – Les étapes de la carrière ;
- UE7 – Identifier ses droits ;
- UE8 – Le bulletin de salaire.

Cet outil ludique et interactif se déploie selon trois modalités au choix.

**PRÉSENTIEL ENRICH
DE MÉDIA 100 % EN SALLE**

Pour les agents

- Une session en présentiel d'une durée variable, décidée par l'établissement.

Pour les animateurs

- Un module 100 % e-learning pour apprendre à animer et s'approprier le contenu réglementaire mis à jour (durée estimée : 2 h 30).

**MULTIMODAL : E-LEARNING
ET PRÉSENTIEL**

Pour les agents

- Un parcours de prérequis à distance (durée estimée : 45 min).
- Une session en présentiel d'une demi-journée.

Pour les animateurs

- Un module 100 % e-learning pour apprendre à animer en multimodal et s'approprier le contenu réglementaire mis à jour (durée estimée : 1 h 30).
- Un jeu à projeter en présentiel.
- Un support PDF avec les « Bonnes réponses au jeu ».

100 % E-LEARNING

Pour les agents

- Un parcours e-learning avec un quiz final à réaliser de façon autonome.
- Un accompagnement pédagogique est cependant conseillé (durée estimée : 3 h 30).

Cet outil est mis à disposition des établissements par l'Anfh sans facturation des connexions des agents ni des animateurs e-Multi +. Les modules e-learning sont disponibles sur la plateforme <https://e-formation.anfh.fr>

Le dispositif Développement durable RSE : sensibilisation et accompagnement

L'Anfh, dans le cadre de son nouveau plan stratégique 2025-2028 tient à accompagner ses adhérents dans l'amélioration de leur qualité de soins et de travail à travers la mise en place de ces initiatives. Un kit pratique est mis à disposition afin de découvrir et de mettre en place des démarches de développement durable et RSE au sein des établissements.

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
developpement-durable-et-
responsabilite-societale-des-
etablissements-rse](http://www.anfh.fr/thematiques/developpement-durable-et-responsabilite-societale-des-etablissements-rse)



1.

**Prise en charge
des patients
et résidents**

Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants

OBJECTIF

- Connaître la réglementation : droit à l'information, personne de confiance ;
- Rechercher les besoins sous-jacents aux comportements inadéquats et aux émotions des usagers ;
- Connaître la communication verbale et non-verbale, les principes fondamentaux d'une communication non violente, de l'écoute active, de l'empathie ;
- Détecter les mécanismes de défense et sources de tensions,
- Améliorer la cohérence d'équipe : complémentarité des rôles, partage d'information.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2023**

Public

Public pluriprofessionnel : professionnels du soin, de l'accompagnement et les administratifs du sanitaire, du médico-social et du social

Organisé par

ANTIDOTE EXPERTISE ou
ELIDE FORMATION ou
FORMAVENIR
PERFORMANCES
Fin de marché : 08/2027

Durée

21 heures



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Spécificité de la prise en charge en oncologie des adolescents-jeunes patients

OBJECTIFS

- Garantir une prise en charge spécifique et une posture professionnelle adaptée dans le parcours de soins en oncologie des patients adolescents et jeunes adultes.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2023**

Public

Tout professionnel intervenant dans le parcours de jeunes patients en oncologie

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
Fin de marché : 08/2027

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
Crédits mutualisés de
l'Anfh dans la limite des
fonds disponibles

Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale

OBJECTIFS

- Maîtriser les dimensions éthiques, déontologique et juridique associées à l'annonce d'une mauvaise nouvelle médicale (singularité et autonomie du patient) ;
- Créer une relation humaine et soutenante ;
- Reconnaître le rôle complémentaire de chacune des personnes intervenant dans le parcours de soins à des moments clés ;
- Préparer pour contribuer en équipe à l'annonce et prévoir l'accompagnement ;
- Réaliser un entretien d'annonce ;
- À la suite de l'annonce, accompagner le patient (compréhension de la situation médicale, directives anticipées, traçabilité des éléments de l'entretien d'annonce et partage de l'information, prise en compte des choix et attentes du patient dans l'élaboration du plan personnalisé de soins, identification des ressources et acteurs territoriaux d'accompagnement des patients et des proches).

INFOS PRATIQUES

Code de formation AFN 2024

Public

Professionnels du soin et de l'accompagnement des différents secteurs : sanitaire, social et médico-social

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Identifier et accompagner les proches aidants – Initier des actions auprès de ces publics et partenaires extérieurs

OBJECTIFS

- Situer les enjeux, les rôles et les caractéristiques du proche aidant du patient ou résident ;
- Identifier les facteurs de risques et comorbidités liées au rôle de proche aidant ;
- Repérer les signaux d'alerte de souffrance ;
- Sensibiliser l'aidant à la promotion de sa santé ;
- Orienter vers les dispositifs d'aides aux aidants et d'accompagnement de la personne aidée disponibles.

INFOS PRATIQUES

Code de formation AFN 2024

Public

Tout personnel médical, paramédical, socio-éducatif, de rééducation, psychologue et personnel administratif et technique

Organisé par

ANTIDOTE EXPERTISE
ou QUALI V
COMMUNICATION

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose : Module 1 – Diagnostic

OBJECTIFS

- Améliorer les pratiques professionnelles du diagnostic de l'endométriose ;
- Diagnostic précoce, diagnostic différentiel et extension de la maladie ;
- Identifier les symptômes évocateurs et les signes cliniques de l'endométriose ;
- Connaître les filières endométriose : missions et offre de soins gradués ;
- Assurer l'analyse des résultats de questionnaires de diagnostic ou autodiagnostic ;
- Réaliser ou orienter vers un professionnel pour réaliser les examens de 1^{re} intention selon les recommandations de la HAS ;
- Prescrire pour les professionnels concernés, les examens complémentaires de 2nd recours selon les recommandations de la HAS ;
- Évaluer le retentissement de l'endométriose et celui de la douleur sur la qualité de vie ;
- Contribuer à l'approche diagnostic interdisciplinaire et graduée au sein de RCP ;
- Mener une consultation d'annonce diagnostic.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2024

Durée
7 heures

Public

Professionnels médicaux :
médecins urgentistes et les
internistes, gynécologues
médicaux, gynécologues
obstétriciens, urologues,
chirurgiens digestifs,
radiologues, médecins de
la douleur et de la fertilité,
sages-femmes

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose : Module 2 – Prise en charge

OBJECTIFS

- Prendre en charge, orienter et suivre : connaître et identifier les niveaux de prise en charge graduée au sein de la filière (proximité, 2^e et 3^e recours), orienter à bon escient en évitant les sur et les sous adressages ;
- Établir une stratégie thérapeutique globale adaptée au niveau de la maladie, en lien avec la patiente et fondée sur les recommandations ;
- Savoir communiquer sur les droits et orienter vers des structures et des interlocuteurs favorisant la qualité de vie.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2024

Durée
7 heures

Public

Professionnels médicaux :
médecins urgentistes et les
internistes, gynécologues
médicaux, gynécologues
obstétriciens, urologues,
chirurgiens digestifs,
radiologues, médecins de
la douleur et de la fertilité,
sages-femmes

**Renseignements
complémentaires**

Financement :
Crédits mutualisés Anfh
dans la limite des fonds
disponibles

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Accueillir dans nos établissements les personnes trans et non-binaires

N

OBJECTIFS

- Assurer un accompagnement inclusif des personnes trans et non-binaires, en respectant la diversité de leurs parcours et besoins ;
- Garantir l'équité dans les soins tout en prévenant les ruptures de parcours ;
- Comprendre le contexte historique et social des transidentités ;
- Pouvoir adapter la prise en soin aux spécificités des personnes trans et non-binaires dans le respect des contraintes réglementaires de l'identitovigilance ;
- Favoriser une approche professionnelle réfléchie en identifiant l'influence de ses préjugés et croyances sur sa pratique.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2025**

Public

Tout·e professionnel·le des établissements de la FPH (sanitaire, médicosocial, social)

Organisé par

ESPACE SANTÉ TRANS

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

> Financement :
Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Contribuer à la santé et à la protection des enfants

N

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances en matière de santé périnatale et du jeune enfant ;
- Actualiser les connaissances en santé périnatale et du jeune enfant, maîtriser les examens médicaux obligatoires et les acteurs clés de la prévention, notamment la PMI ;
- Renforcer la coopération interstructures et la communication avec les parents ;
- S'approprier les outils numériques de santé ;
- Développer une posture professionnelle protectrice favorisant la parole de l'enfant, le repérage et la gestion des situations de maltraitance, dans une dynamique de travail en réseau.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2025**

Public

Professionnels de santé amenés à recevoir des enfants : médical, paramédical, psychologues et professionnels exerçant des fonctions de coordination

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

> Financement :
Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Découvrir les enjeux et évoquer le don d'organes et de tissus



OBJECTIFS

- Mieux connaître le don et savoir en parler dans les établissements de la FPH ;
- Intégrer les enjeux, cadre réglementaire et éthique, besoins en greffes, pathologies et publics ;
- Se familiariser avec la réglementation ;
- Comprendre l'impact du taux d'opposition en France et en Europe ;
- Intégrer les dimensions juridiques, éthiques, culturelles et religieuses ;
- Maîtriser le processus organisationnel et types de donneurs ;
- Identifier les étapes, parcours patient, interlocuteurs et obligations ;
- Développer les compétences et outils de communication ;
- Adopter une communication empathique et respectueuse ;
- Valoriser le don auprès de tous les interlocuteurs.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2025**

Public

Ensemble des personnels de la FPH de l'ensemble des établissements

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

7 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Crédits mutualisés de l'Anfh dans la limite des fonds disponibles

Bientraitance des personnes accueillies

OBJECTIFS

- Avoir des bases réglementaires concernant :
 - les droits des patients et de la personne accueillie,
 - les chartes du patient et de la personne accueillie,
 - les devoirs des agents (obligation de protection, signalement, responsabilité) ;
- Définir des notions de bientraitance, maltraitance et bienveillance ;
- Promouvoir et favoriser la bientraitance dans les actes du quotidien ;
- Développer une démarche de prévention de la maltraitance ;
- Développer et de s'approprier des outils méthodologiques pour structurer, évaluer et ajuster les pratiques.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H122**

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Public pluriprofessionnel

Personnels soignants et éducatifs des établissements sanitaires et sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière

Organisé par

DEMETER SANTÉ ou
IDÉAGE FORMATION

Durée

14 heures



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées

OBJECTIFS

- Connaître les aspects physiologiques et psychologiques de l'alimentation des personnes âgées ;
- Connaître leurs besoins nutritionnels ;
- Repérer les situations à risques de dénutrition ;
- Repérer les situations à risques des troubles de la déglutition ;
- Connaître les outils de dépistage et de diagnostic de la dénutrition chez la personne âgée ;
- Adapter l'alimentation aux besoins de la personne âgée ;
- Repérer les éléments favorables à l'alimentation de la personne âgée.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H130

Public

Infirmière diplômée d'État, aide soignante, aide médico-psychologique, agent de service hospitalier, auxiliaires de vie et personnels de cuisine

Organisé par

ALTAFORMA ou IFSO

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Prise en charge des troubles de la déglutition

OBJECTIFS

- Connaître la physiologie et le mécanisme de fonctionnement de la déglutition et ses changements liés au vieillissement ;
- Acquérir une compréhension approfondie concernant la dysphagie, ses causes et ses conséquences possibles chez la personne âgée ;
- Comprendre le principe et l'importance du dépistage de la dysphagie et pouvoir y participer activement ;
- Améliorer la prise en charge des troubles de la déglutition chez les personnes âgées en institution et savoir intervenir efficacement en cas de fausse route.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H131

Public

Professionnels exerçant auprès de personnes âgées en EHPAD

Organisé par

IDEAGE FORMATION

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée : Module 1 – Comprendre et mieux ressentir les effets du vieillissement

OBJECTIFS

- Ressentir physiquement les effets du vieillissement sur le plan sensoriel et locomoteur afin de mesurer les répercussions dans le quotidien de la personne âgée ;
- Mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque personne âgée afin de favoriser son empathie, adapter sa prise en soin, dans le respect de la personne et dans un objectif de bien-être et de stimulation de l'autonomie.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H315

Public
Tout professionnel
exerçant auprès des
personnes âgées

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
7 heures

**Renseignements
complémentaires**
Financement : Plan Ets



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée : Module 2 – Les fondamentaux de la gériatrie

OBJECTIFS

- Valoriser et donner du sens au travail auprès des personnes âgées ;
- Acquérir des connaissances sur le vieillissement physique et psychique, ses conséquences sur la personne et les conduites à tenir dans les différentes situations rencontrées ;
- Connaître les principales pathologies du grand âge afin de mieux prendre en charge les personnes, en repérer les répercussions physiques, psychologiques et sociales sur les actes de la vie quotidienne ;
- Élaborer un plan d'action pour adapter son comportement professionnel dans le sens du respect dû à la personne âgée quelle que soit sa dépendance ;
- Renforcer le travail en équipe afin de développer la globalité, la cohérence de la prise en charge et la continuité des soins ;
- Intégrer une réflexion éthique et éducative dans sa démarche d'accompagnement.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H315

Public
Tout professionnel
exerçant auprès des
personnes âgées

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
21 heures

**Renseignements
complémentaires**
Financement : Plan Ets

Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée : Module 3 – Missions et rôles des ASH dans l'aide à la personne âgée

OBJECTIFS

- Savoir réaliser des soins (hygiène, alimentation, élimination, sommeil) et des gestes techniques (réfection des lits, hygiène des locaux) adaptés aux besoins de la personne âgée ;
- Aider la personne à conserver et/ou acquérir de l'autonomie au quotidien ;
- Accueillir les personnes : écouter et apporter une réponse adaptée et appropriée à la personne accueillie et à sa famille ;
- Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit pour participer à la continuité des soins.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H315

Public

ASH exerçant auprès
des personnes âgées

Organisé par
ALTAFORMA

Durée

21 heures

**Renseignements
complémentaires**
Financement : Plan Ets

Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée : Module 4 – Connaissance et bonne utilisation de la grille AGGIR

OBJECTIFS

- Connaître la définition, le cadre légal et l'utilité du modèle AGGIR ;
- Comprendre les impacts de l'évaluation de la dépendance sur le budget de l'établissement ;
- Maîtriser la méthodologie permettant une évaluation exhaustive des besoins en soins requis pour chaque résident, savoir calculer le GIR moyen pondéré (GMP), savoir classer dans la grille au bon niveau en fonction des variables ;
- Savoir veiller à l'actualisation de la grille pour le patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H315

Public

Tout professionnel
exerçant auprès des
personnes âgées

Organisé par
ALTAFORMA

Durée

7 heures en présentiel
et 3h30 en distanciel

**Renseignements
complémentaires**
Financement : Plan Ets

Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD : Service des repas

OBJECTIFS

- Apporter au personnel chargé du service des repas les techniques en vigueur dans la Restauration et adaptable au poste de travail ou à la fonction de l'agent ;
- Améliorer les conditions du service hôtelier et la technicité du personnel en charge du service ;
- Permettre aux usagers de bénéficier de prestations différentes, nouvelles ;
- Favoriser la relation avec le résident afin de lui apporter un service hôtelier de qualité.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H316

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Le personnel chargé du service en salle, en chambre et le personnel de cuisine

Organisé par
ALTERNATIVE
CONSEIL ET FORMATION
(ACF)

Durée
14 heures



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Construire un projet d'animation et des activités/ateliers spécifiques en établissement

OBJECTIFS

- Ce dispositif modulaire permet de concevoir en équipe pluridisciplinaire un projet d'animation et animer des ateliers ou activités en lien avec le projet de vie du ou des patient(s)/résident(s) : conception, organisation, collaborations, animation et évaluation.

6 modules :

- Module 1 : L'animation : savoir-faire et savoir-être ;
- Module 2 : Animation d'ateliers de gymnastique douce ;
- Module 3 : Animation d'ateliers en lien avec la musique et le chant ;
- Module 4 : Animation d'ateliers de danse et danse assise ;
- Module 5 : Animation d'activités « Flash » ;
- Module 6 : Animations/Activités pour les résidents en situation de grande dépendance.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H330

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Tout personnel ayant une appétence pour l'organisation d'activités d'animation et souhaitant assister le professionnel qualifié à l'animation

Organisé par
CÈDRE SANTÉ ÉVOLUTION

Durée
14 heures pour
chaque module

Axe 1 Prise en charge des patients et résidents

MODULE 1

L'animation : savoir-faire et savoir-être

- Définir les objectifs d'un projet d'animation en lien avec le service animation.
- Apprendre à construire des projets d'animation adaptés aux attentes et besoins des patients/résidents.
- Savoir évaluer un projet, rendre compte, communiquer et proposer des adaptations pour les futures animations.
- Connaître les techniques pour inciter les patients/résidents à participer.
- Apprendre à animer un groupe au sein d'une activité.
- S'approprier le rôle et la posture d'animateur dans le cadre de l'animation d'un atelier.

MODULE 2

Animation d'ateliers de gymnastique douce

- Apprendre à travailler en lien avec les professionnels connaissant les capacités et les limites des patients/résidents (kinésithérapeute, psychomotricien, ergothérapeute, IDE, éducateur sportif, etc.).
- Construire un atelier de gymnastique douce, animer, évaluer, utiliser les ressources internes.
- Prévoir d'organiser la mise en valeur des réalisations des ateliers.

MODULE 3

Animation d'ateliers en lien avec la musique et le chant

- Appréhender les différentes disciplines adaptées aux capacités des patients/résidents (les instruments et les chansons du répertoire classique ou contemporain).
- Construire un atelier adapté aux préférences et envies des patients/résidents, animer, évaluer, utiliser les ressources internes ou externes.
- Apprendre à évaluer ces ateliers de façon individuelle et collective et proposer des adaptations pour les futures animations.
- Prévoir d'organiser la mise en valeur des réalisations des ateliers.

MODULE 4

Animation d'ateliers en danse et danse assise

- Appréhender les différentes disciplines adaptées aux capacités des patients/résidents (les danses en privilégiant des styles de danse doux et accessibles, tels que la danse en ligne, la danse traditionnelle ou encore la danse assise, etc.).
- Construire un atelier adapté aux préférences et envies des patients/résidents, animer, évaluer, utiliser les ressources internes ou externes.
- Apprendre à évaluer ces ateliers de façon individuelle et collective et proposer des adaptations pour les futures animations.
- Prévoir d'organiser la mise en valeur des réalisations des ateliers.

MODULE 5

Animation d'activités « flash » occupationnelles

- Apprendre à différencier les animations, activités thérapeutiques et activités Flash.
- Définir ce qu'est un temps d'animation pour des personnes atteintes de maladies d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.
- Savoir élaborer du matériel spécifique pour ces activités.
- Apprendre à construire concrètement des activités Flash adaptées aux patients/résidents et les animer.
- Connaître les limites de l'animation en groupe.
- Apprendre à évaluer les activités d'animation et proposer des adaptations pour les futures animations.

MODULE 6

Animations/activités pour les résidents en situation de grande dépendance

- Apprendre à différencier les animations collectives, des activités tournées essentiellement vers les résidents en situation de grande dépendance en sollicitant, si besoin, des intervenants extérieurs (chanteur, musicien, etc.).
- Apprendre à construire concrètement des activités et les animer.
- Apprendre à évaluer les activités d'animation et proposer des adaptations pour les futures animations.

Élaborer et construire un projet socio-culturel, artistique, sportif, collaboratif, dans ou hors les murs d'un établissement pour les patients

OBJECTIFS

- Appréhender les possibles articulations entre l'art, la culture, le sport, l'accompagnement éducatif, le soin et l'accès à la citoyenneté ;
- Identifier les conditions de mise en place d'un projet de partenariat ;
- Élaborer des projets de partenariat à partir des besoins des usagers, de leurs projets individualisés et en lien avec le projet de service ou d'établissement ;
- Accompagner l'engagement des usagers dans la réalisation de projets de partenariat.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H335**

Public

Animateur, responsable de pôle animation, Directeur, psychologue, cadre, plus largement, tout professionnel souhaitant participer à la mise en œuvre d'un projet ou événement culturel, artistique, à caractère ou vocation social(e), sportif, collaboratif

Organisé par SOFOR

Durée

14 heures + 7 heures optionnelles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Soins et hygiène des pieds des personnes âgées

OBJECTIFS

- Connaître les principes élémentaires de l'hygiène des pieds de la personne âgée (techniques de soins de la peau, de soins des ongles) ;
- Pratiquer les soins de pieds en toute sécurité en respectant les limites de son intervention par rapport au médecin et professionnels diplômés ;
- Identifier les limites de son intervention ;
- Savoir identifier les personnes qui requièrent des soins de pieds spécifiques.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S100**

Public

Tout personnel exerçant auprès de personnes âgées

Organisé par ALTAFORMA

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : Plan Ets
- > Groupe limité à 8 participants

Image de soi : soins esthétiques médiateurs de la relation d'aide

OBJECTIFS

- Repositionner le patient ou le résident en tant qu'individu en maintenant et / ou restaurant ses habilités sociales ;
- L'amener à se regarder et se voir avec bienveillance, à « prendre soin de soi » ;
- Acquérir des connaissances sur le rôle des soins esthétiques dans le cadre d'une relation d'aide ;
- Partager une culture commune autour des soins esthétiques auprès du patient ou du résident atteint d'une pathologie psychiatrique et acquérir des techniques de base ;
- Avoir une posture professionnelle valorisant l'image de l'autre ;
- Découvrir, pratiquer des techniques de soins esthétiques ;
- Savoir animer un atelier « image de soi et soins esthétiques » dans le cadre d'une relation d'aide.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S101

Public

Infirmiers, aides-soignants, tous professionnels chargés d'animer des ateliers corporels ou esthétiques, de groupe ou en individuel

Organisé par

RÉSEAU DES GRETA

Durée

28 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Comprendre et prendre en charge les personnes atteintes de troubles démentiels en EHPAD

OBJECTIFS

- Accompagner l'usager avant de « prendre en charge » une pathologie ;
- Comprendre ce qu'est un trouble du comportement et les SCPD ;
- Comprendre l'impact de la pathologie au quotidien ;
- Identifier les leviers et champs d'action de l'AS, l'ASH et l'IDE ;
- Adopter les techniques pour maintenir l'autonomie aux temps clés du quotidien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S120

Public

AS, ASH, IDE

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

La maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés : Quelles techniques de soins ?

OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques de la maladie d'Alzheimer pour reconnaître au quotidien les symptômes et les troubles consécutifs à cette maladie ;
- Apprendre à gérer les troubles du comportement des personnes ayant une maladie d'Alzheimer et leur dispenser des soins ;
- S'approprier des techniques d'écoute et de communication pertinentes avec le patient/résident et sa famille ;
- Acquérir des techniques de soins adaptés ;
- Analyser sa pratique de soins pour proposer des pistes d'amélioration ;
- Construire des projets adaptés aux situations liées aux patients/résidents.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S122

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Tous les professionnels de santé prenant en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés (AS, IDE, AES, AVS, ASHQ, Professionnels de la rééducation, Psychologues...)

Organisé par

ALTAFORMA ou
IDÉAGE FORMATION

Durée

21 heures



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Développer une approche non médicamenteuse des troubles psycho-comportementaux en gériatrie

OBJECTIFS

- Connaître et savoir identifier les différents troubles psycho-comportementaux chroniques en lien avec un trouble neurocognitif associé à une maladie d'Alzheimer ou apparentée ;
- Développer une démarche de prise en charge adaptée et savoir réagir aux différents troubles psycho-comportementaux observés ;
- Proposer des modalités d'accueil, d'accompagnement et une prise en soin adaptée aux personnes atteintes par un trouble neurocognitif en EHPAD ou USLD ;
- Comprendre le vécu des familles et travailler en collaboration avec ces membres afin de faciliter l'accompagnement et la prise en soin du patient/résident ;
- Consolider la mise en place d'une prise en soins adaptée des troubles psycho-comportementaux à travers une approche globale intégrant différentes interventions non médicamenteuses et s'appuyant sur la mobilisation de ressources extérieures.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S123

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

L'ensemble des personnels des EHPAD et USLD :
Administratifs -
encadrants - soignants
dont médecins

Organisé par

IDEAGE FORMATION

Durée

21 heures

Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes âgées ou dépendantes

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les techniques d'hygiène bucco-dentaire de manière à assurer une prise en charge conforme aux bonnes pratiques ;
- Identifier les besoins spécifiques en hygiène bucco-dentaire (handicap, dépendance, troubles cognitifs, maladies chroniques, soins palliatifs...).

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S125

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale, services de gériatrie, unités de soins de longue durée (USLD), services de soins de suite et de réadaptation (SSR), santé mentale, unités de soins palliatifs, services accueillant des patients à risques : cardiologie, cancérologie, réanimation...

Organisé par

ALTAFORMA ou
SANTÉ ACADÉMIE

Durée

14 heures

Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD

OBJECTIFS

- Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations ;
- Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins ;
- Connaître les différents traitements prescrits ...
- Acquérir des compétences nouvelles dans :
 - l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ;
 - les techniques à adapter dans les actes quotidiens.
- Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident (faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure) ;
- Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S126

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Tout personnel soignant accompagnant des personnes âgées atteintes de troubles psychiatriques

Organisé par

ALTAFORMA ou ETHICARE
Fin de marché : 08/2027

Durée

21 heures

Accompagner le patient / résident par le toucher

OBJECTIFS

- Définir précisément la relation d'aide par le toucher, sa spécificité, connaître les différents types de touchers, les indications et contre indications de la relation d'aide par le toucher ;
- Comprendre l'importance de la peau et du toucher d'un point de vue histologique, neurologique, affectif ;
- Prendre conscience de la place et de l'intérêt du toucher dans la relation et de ses impacts physiques et psychiques tant pour le soigné que pour le soignant ;
- Identifier le toucher comme moyen de communication non verbale ;
- Découvrir les techniques adaptées aux besoins des personnes (nourrissons, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap), dans la limite de son champ de responsabilité et dans le cadre de l'exercice légal de son métier ;
- Repérer les signes de mieux-être ou d'inconfort du soigné pour optimiser la prise en charge.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S128

Public

Tout professionnel
du secteur sanitaire,
social et médico-social

Organisé par

ELIDE FORMATION
Fin de marché 09/2027

Durée

21 heures

**Renseignements
complémentaires**

Financement : Plan Ets



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Prise en charge de la douleur : Module 1 – Sensibilisation AS et ASH

OBJECTIFS

- Connaître les différentes sources de douleur physique et morale et leurs manifestations ;
- Identifier le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge et le traitement de la douleur ;
- Connaître et savoir utiliser les outils existants d'évaluation ;
- Connaître les actions non médicamenteuses à mettre en place ;
- Signaler les manifestations aux professionnels compétents (transmissions orales et/ou écrites) ;
- Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S130

Public

AS et ASH

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

14 heures

**Renseignements
complémentaires**

Financement : Plan Ets

Prise en charge de la douleur : **Module 1 – Sensibilisation AS et ASH**

OBJECTIFS

- Connaître les différentes sources de douleur physique et morale et leurs manifestations ;
- Identifier le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge et le traitement de la douleur ;
- Connaître et savoir utiliser les outils existants d'évaluation ;
- Connaître les actions non médicamenteuses à mettre en place ;
- Signaler les manifestations aux professionnels compétents (transmissions orales et/ou écrites) ...
- Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S130

Public
AS et ASH

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Prise en charge de la douleur : **Module 2 – Perfectionnement**

OBJECTIFS

- Connaître les différents paliers de la douleur et leurs traitements ;
- Situer le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge de la douleur dans le contexte réglementaire ;
- Acquérir la démarche d'évaluation de la douleur et utiliser les outils d'évaluation appropriés ;
- Proposer un plan d'actions de prise en charge pluridisciplinaire de la douleur (médicamenteux et non médicamenteux) ;
- Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S130

Public
Cadres de santé, IDE, AS et tout personnel paramédical et médical

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
> Financement : Plan Ets
> Simulation virtuelle (casque de réalité virtuelle)

Prise en charge de la douleur : Module 2 – Perfectionnement

OBJECTIFS

- Connaître les différents paliers de la douleur et leurs traitements ;
- Situer le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge de la douleur dans le contexte réglementaire ;
- Acquérir la démarche d'évaluation de la douleur et utiliser les outils d'évaluation appropriés ;
- Proposer un plan d'actions de prise en charge pluridisciplinaire de la douleur (médicamenteux et non médicamenteux) ;
- Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S130

Public

Cadres de santé, IDE,
AS et tout personnel
paramédical et médical

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Communication thérapeutique : Améliorer sa communication et la relation de soin (AFN 2025)

OBJECTIFS

- Améliorer son approche relationnelle et sa relation d'aide par des pratiques/techniques de communication thérapeutique (emploi termes commun) ;
- Prendre du recul sur son mode de communication et bien appréhender les enjeux de la relation thérapeutique et de la relation d'aide ;
- Améliorer son approche relationnelle grâce à des pratiques de communication adaptées ;
- Faire le lien entre une pratique avancée en communication et les techniques de la communication thérapeutique. ;
- Maîtriser des outils de communication directe et indirecte pour gérer l'anxiété ;
- S'approprier des techniques de communication suggestives permettant d'aider le patient/résident à augmenter ses résistances face à la douleur et dépasser ses résistances par rapport au soin ;
- Augmenter sa capacité à s'ajuster et à se préserver face aux situations difficiles et/ou conflictuelles imposées par la relation de soin.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S131

Public

Professionnels médicaux,
paramédicaux, médico-
sociaux, sociaux
et médecins

Organisé par
CÈDRE SANTÉ
ÉVOLUTION ou
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
Crédits mutualisés Anfh
dans la limite de fonds
disponibles

Plaies et cicatrisation

OBJECTIFS

- Mettre en relation les éléments de contexte du patient afin d'assurer les soins de prévention et de suivi d'une plaie ;
- Analyser et évaluer une plaie pour adapter la prise en soins au regard des dispositifs médicaux existants et de la situation de la personne ;
- Inscrire son activité de soin dans un processus global de prise en charge en lien avec l'équipe pluridisciplinaire tout en s'appuyant sur les nouvelles technologies médicales ;
- Mobiliser les techniques permettant d'aider le patient à mieux appréhender le soin.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

S132

Public

IDE, AS, médecins

Organisé par

IFSO

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Manutention et autonomie des personnes âgées

OBJECTIFS

- Mieux prendre en considération la charge physique du travail pour prévenir les risques musculo squelettiques des professionnels ;
- Améliorer les conditions de travail des personnels exerçant auprès de personnes âgées ou handicapées vieillissantes pour réduire la pénibilité des tâches et la fatigue professionnelle ;
- Adopter un comportement gestuel adapté à la personne âgée ;
- Développer des pratiques favorables au maintien de son autonomie.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

S140

Public

Personnels exerçant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées vieillissantes

Organisé par

ALTAFORMA

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire – (AFN 2023)

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances communes sur le suicide, les populations les plus à risque, le réseau de prévention et de prise en charge ;
- Repérer des signes de risque suicidaire chez un individu ;
- Utiliser des techniques relationnelles pour adapter sa communication ;
- Évaluer la gravité des signes par rapport à l'urgence suicidaire ;
- Orienter vers les ressources adaptées - éviter un risque de rupture de prise en charge ;
- Inscrire ses activités dans un travail en réseau sur son territoire : articuler ses actions avec les ressources et les dispositifs.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S145

Public
Tous publics

Organisé par
INFOR SANTÉ
Fin de marché : 08/2027

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Intervenir dans une démarche palliative pluridisciplinaire – (AFN 2025)



OBJECTIFS

- Définir les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie ;
- Comprendre l'organisation des soins palliatifs en France ;
- Reconnaître une situation de fin de vie et savoir identifier les besoins d'interventions d'avis tiers ;
- Appréhender le cadre législatif et éthique en fin de vie ;
- Identifier les besoins du patient et de ses proches, comprendre ce qui fait souffrance et comment le patient cherche à s'adapter à cette souffrance ;
- Optimiser les soins relationnels ;
- Élaborer le projet d'accompagnement du patient ;
- Développer le travail d'équipe et prendre soin de soi.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S161

Public
Tout professionnel
d'établissements
sanitaires, médico-sociaux
et sociaux

Organisé par
ÉCOLE DE SOINS
PALLIATIFS JEANNE
GARNIER ou ETHICARE

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Les spécificités de la prise en charge à domicile :

Module 1 – La place du domicile dans le parcours de soins/ d'accompagnement

OBJECTIFS

- Comprendre les spécificités et les défis de l'environnement de soins à domicile par rapport aux autres environnements de soins ;
- Assimiler les aspects réglementaires et éthiques liés à la prestation de soins à domicile, et notamment les questions de confidentialité et de consentement ;
- Acquérir les compétences spécifiques fondamentales pour la prise en charge à domicile ;
- Acquérir une maîtrise en communication et en gestion des relations pour établir et maintenir une relation professionnelle solide avec les patients, leurs familles et les autres professionnels de santé ;
- Développer une capacité à travailler de manière autonome à domicile et à gérer efficacement et rapidement les situations d'urgence à domicile.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S300

Durée
21 heures

Public
AS, ASG, IDE, psychologue, psychomotricien, animateur, coordinateur des soins, agents de la plateforme REPIT, des CRT, SSIAD, équipes mobiles

Organisé par
IDÉAGE FORMATION

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Les spécificités de la prise en charge à domicile :

Module 2 – Accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et/ou troubles psychiques

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur les spécificités des maladies neurodégénératives les plus fréquentes et sur leurs modalités d'évolution ;
- Être en mesure d'adapter sa communication et son comportement aux personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative selon le type de pathologie et le stade d'évolution et intégrer les familles ;
- Connaître les principales pathologies psychiques des personnes vivant à domicile et identifier les signes d'alerte de souffrance psychique importante ;
- Adapter sa communication et la prise en soins aux caractéristiques des personnes atteintes par un trouble psychique.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S300

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public
AS, ASG, IDE, psychologue, psychomotricien, animateur, coordinateur des soins, agents de la plateforme REPIT, des CRT, SSIAD, équipes mobiles

Organisé par
IDÉAGE FORMATION

Durée
14 heures

Les spécificités de la prise en charge à domicile :

Module 3 – La prévention des chutes à domicile

OBJECTIFS

- Comprendre le mécanisme des chutes et leurs conséquences pour la personne concernée ;
- Connaître les facteurs de risque de chute chez une personne vivant à domicile ;
- Être en mesure d'analyser et d'évaluer le risque de chute d'une personne vivant à domicile ;
- Prévenir le risque de chute à domicile en apportant des conseils individualisés et adaptés au profil de la personne concernée.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S300

Public

AS, ASG, IDE,
psychologue,
psychomotricien,
animateur, coordinateur
des soins, agents de
la plateforme REPIT,
des CRT, SSIAD,
équipes mobiles

Organisé par

IDÉAGE FORMATION

Durée

14 heures



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Les spécificités de la prise en charge à domicile :

Module 4 – La fin de vie à domicile

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur l'aspect législatif et les fondements éthiques de l'accompagnement de fin de vie et des soins palliatifs ;
- Être en mesure d'identifier le rôle des différents intervenants et service et savoir situer son rôle dans l'accompagnement de fin de vie à domicile ;
- Proposer un accompagnement de fin de vie répondant aux besoins et attentes des personnes en fin de vie et de leur famille ;
- Développer une posture professionnelle adaptée auprès des personnes en fin de vie et gérer les situations difficiles.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S300

Public

AS, ASG, IDE,
psychologue,
psychomotricien,
animateur, coordinateur
des soins, agents de
la plateforme REPIT,
des CRT, SSIAD,
équipes mobiles

Organisé par

IDÉAGE FORMATION

Durée

14 heures

IDE nouvellement recruté·es en psychiatrie

N

OBJECTIFS

- Consolider les savoirs fondamentaux de la spécialité de la prise en charge en psychiatrie et les mettre en lien avec la pratique ;
- Développer la posture et le raisonnement clinique ;
- Améliorer la gestion et la prévention des risques dans les prises en charge, en sachant détecter les situations nécessitant une intervention rapide ;
- Savoir inscrire sa pratique dans un travail d'équipe, transmettre les observations sur les comportements ou symptômes des patients, en ayant une approche proactive dans l'analyse et la qualification des situations observées ;
- Identifier ses potentiels et ses limites pour faire progresser sa pratique professionnelle, en synergie avec les évolutions de la prise en soins.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S320**

Public

Infirmiers ayant intégré depuis peu la psychiatrie (psychiatrie adulte plus spécifiquement) :

- Ancienneté d'au moins 6 mois et au plus de 18 mois à 24 mois
- Diplômés du référentiel de formation en soins infirmiers actuel (arrêté du 31 juillet 2009 modifié)

Organisé par
INFOR SANTÉ

Durée

42 heures dont 14 heures en e-learning
+ 28 heures en présentiel

Renseignements complémentaires

- > Financement : Plan Ets
- > Prérequis :
- E-Learning : ordinateur avec une connexion internet et audio.
- Présentiel : avoir suivi le parcours e-learning.

IDE : Prise en soins des enfants et des adolescents en psychiatrie

N

OBJECTIFS

- Appréhender les savoirs fondamentaux de la pédopsychiatrie et les mettre en lien avec la pratique au niveau réglementaire et de la prise en charge ;
- Développer une approche clinique et une posture adaptée à la prise en soins des enfants et des adolescents ;
- Intégrer les démarches de prévention des risques dans la prise en charge afin de repérer ces risques et de s'en prémunir ; détecter les situations nécessitant une intervention rapide ;
- Savoir inscrire sa pratique dans une approche partagée et plurielle du « prendre soin » ;
- Identifier ses potentiels et ses limites pour faire progresser sa pratique professionnelle en synergie avec les évolutions de la prise en soins.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S321**

Public

Infirmiers ayant intégré depuis peu les unités de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent :

- Ancienneté située dans une fourchette entre 6 mois et deux ans
- Diplômés du référentiel de formation en soins infirmiers actuel (arrêté du 31 juillet 2009 modifié)

Organisé par
INFOR SANTÉ

Durée

28 heures dont 7 heures en e-learning + 21 heures en présentiel

Renseignements complémentaires

- > Financement : Plan Ets
- > Prérequis :
- E-Learning : ordinateur avec une connexion internet et audio.
- Présentiel : avoir suivi le parcours e-learning.

AS en psychiatrie



OBJECTIFS

- > Consolider les connaissances sur les pathologies rencontrées en psychiatrie ;
- > Disposer de repères sur les médicaments ;
- > Développer, outiller les observations cliniques spécifiques de l'AS ; les différencier de l'entretien conduit par l'IDE ;
- > Développer l'attention particulière aux besoins des patients et la compréhension, la maîtrise des outils ;
- > Développer la collaboration IDE/AS ;
- > Renforcer les habiletés relationnelles spécifiques aux AS ;
- > Valoriser leur juste place et favoriser la reconnaissance de leur champ de compétences ;
- > Aborder la question de la responsabilité professionnelle du point de vue juridique, savoir interroger son cadre de responsabilité et limites de compétence ;
- > Développer les principes d'intelligence collective. Amener sa participation aux activités occupationnelles ;
- > Connaître les principes de réhabilitation psycho-sociale.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

S322

Public

Aide-soignant.e
exerçant en psychiatrie

Organisé par

INFOR SANTÉ

Durée

25 heures dont 4 heures
en e-learning
+ 21 heures en présentiel

Renseignements complémentaires

> Financement : Plan Ets

> Prérequis :

E-Learning : ordinateur
avec une connexion
internet et audio.

Présentiel : avoir suivi le
parcours e-learning.



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

2.

Prévention et gestion des risques

AFGSU : Niveau 1 – Formation initiale

OBJECTIFS

- Conformément à l'arrêté du 30/12/2014 : l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale ;
- Prodiguer les premiers secours par des gestes simples et adaptés ;
- Donner une alerte rapide et précise aux services médicaux de secours ;
- Se préparer à l'obtention de l'AFGSU niveau 1.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H102**

Public

Personnels non-soignants (ASH, ASHQ, AVS) administratifs, techniques et ouvriers

Organisé par

TRANSFAIRE
Fin de marché : 08/2027

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
80 % Plan Ets
et 20 % Crédits mutualisés
Anfh dans la limite
des fonds disponibles

AFGSU : Niveau 2 – Formation initiale

OBJECTIFS

- Se préparer à l'obtention de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 suivant l'arrêté du 30 décembre 2014 ;
- Acquérir les connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à la prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H103**

Public

Techniciens de laboratoire, métiers de la pharmacie (préparateur en pharmacie, aide pharmacien), métiers de la rééducation (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, diététicien, pédicure podologue), métiers soignants (AS, infirmier, IADE, IBODE, puéricultrice), professionnels de santé inscrits dans la 4^e partie du Code de la Santé Publique

Organisé par

FORMA SANTÉ
Fin de marché 08/2027

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
80 % Plan Ets
et 20 % Crédits mutualisés
Anfh dans la limite
des fonds disponibles



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Les Premiers secours en santé mentale (PSSM) :

Module standard
Module adolescents
et jeunes majeurs

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale ;
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale ;
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information ;
- Tester et s'approprier un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H104

Public

Tout agent hospitalier, soignant ou non soignant

Organisé par
INFIPP

Durée
14 heures / module

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Conduite en toute sécurité et éco-responsable (AFN 2025) - Module A

OBJECTIFS

- Pratiquer une conduite éco-responsable au quotidien.
- Savoir prendre en compte l'environnement en adaptant sa conduite ;
- Identifier les attitudes et comportements du conducteur provoquant des situations à risque ;
- S'approprier et s'assurer du bon état de son véhicule ;
- Respecter le cadre législatif du déplacement en entreprise ;
- Privilégier les inscriptions par petit groupe qui favorise les échanges entre collaborateurs de milieux et de cultures professionnelles variés ;
- Cette mixité enrichit les débats, confronte les pratiques et renforce la portée pédagogique de la formation.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H108

Public

Tous les professionnels de la FPH amenés à se déplacer quotidiennement pour leur activité professionnelle

Organisé par
CENTAURE

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles
- > Prérequis : Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et disposer d'un véhicule de fonction ou personnel

Conduite en toute sécurité et éco-responsable (AFN 2025) – Module B

OBJECTIFS

- Mesurer sa progression en conduite et compléter ses connaissances ;
- Identifier les pratiques à travailler pour améliorer la conduite ;
- Identifier les conséquences du téléphone (surcharge mentale) sur la conduite ;
- Connaître les nouvelles motorisations (hybrides, électrique, biocarburants) ;
- Privilégier les inscriptions par petit groupe qui favorise les échanges entre collaborateurs de milieux et de cultures professionnelles variés ;
- Cette mixité enrichit les débats, confronte les pratiques et renforce la portée pédagogique de la formation.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H108**

Public

Tous les professionnels de la FPH amenés à se déplacer quotidiennement pour leur activité professionnelle et ayant déjà réalisé une action identique dans les 2 ans

Organisé par
CENTAURE

Durée
7 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles
- > Prérequis : Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et disposer d'un véhicule de fonction ou personnel
- > **Avoir suivi une formation identique dans les deux dernières années**



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Conduite en toute sécurité et éco-responsable (AFN 2025) – Module A

OBJECTIFS

- Analyser sa conduite et identifier ses axes d'amélioration ;
- Mettre en œuvre des actions correctives ;
- Appliquer les principes de l'écoconduite ;
- Identifier et anticiper les situations à risque.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H108**

Public

Tous les professionnels de la FPH amenés à se déplacer quotidiennement pour leur activité professionnelle

Organisé par
AFTRAL

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles
- > Prérequis : Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et disposer d'un véhicule de fonction ou personnel

Conduite en toute sécurité et éco-responsable (AFN 2025) – Module B

OBJECTIFS

- > Analyser sa conduite et identifier ses axes d'amélioration ;
- > Mettre en œuvre des actions correctives ;
- > Appliquer les principes de l'écoconduite ;
- > Identifier et anticiper les situations à risque.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H108**

Public

Tous les professionnels de la FPH amenés à se déplacer quotidiennement pour leur activité professionnelle et ayant déjà réalisé une action identique dans les 2 ans

Organisé par
AFTRAL

Durée
7 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles
- > Prérequis : Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et disposer d'un véhicule de fonction ou personnel
- > **Avoir suivi une formation identique dans les deux dernières années**

Prévention des risques liés à l'activité physique dans les établissements sociaux et médico-sociaux

N

PRAP2S ALM : Module 1 – Piloter une démarche en établissement

OBJECTIF

Assurer les conditions de réussite d'une démarche de prévention des risques pour manager la santé et la performance dans son établissement en s'appuyant sur le dispositif PRAP.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H109**

Public

Directeur d'établissement, directeur délégué, responsable de service de santé au travail, responsable hiérarchique du futur formateur interne PRAP

Organisé par
COMPÉTENCES SANTÉ

Durée
7 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : 60 % CNSA et 40 % plan Ets

Prévention des risques liés à l'activité physique dans les établissements sociaux et médico-sociaux



PRAP2S ALM:Module 2 –

Niveau 1 : devenir acteur

Niveau 2 : recyclage des acteurs

OBJECTIFS

Niveau 1 : devenir acteurs PRAP 2S avec ALM intégrée. Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

Niveau 2 : MAC Acteur PRAP 2S - Recyclage acteur PRAP secteur Sanitaire et Social. Mettre à jour ses compétences d'acteur PRAP 2S afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention de sa structure.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H109

Public
Soignants ou faisant fonction

Organisé par
COMPÉTENCES SANTÉ

Durée
Niveau 1 : 28 heures
Niveau 2 : 14 heures

Renseignements complémentaires
> Financement : 60 % CNSA et 40 % plan Ets



Flashez ce QRcode pour accéder à la version digitale

Prévention des risques liés à l'activité physique dans les établissements sociaux et médico-sociaux



PRAP2S ALM:Module 3 –

Niveau 1 : devenir formateur

Niveau 2 : recyclage des formateurs

OBJECTIFS

Niveau 1 : devenir formateur PRAP 2S pour accompagner l'établissement dans sa démarche de prévention et former les salariés à devenir des acteurs de la prévention.

Niveau 2 : renouveler sa certification INRS de formateur PRAP 2S pour poursuivre l'accompagnement des établissements et former les agents à devenir acteurs de la prévention.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H109

Public
Acteurs PRAP 2S

Organisé par
COMPÉTENCES SANTÉ

Durée
Niveau 1 : 98 heures
Niveau 2 : 28 heures

Renseignements complémentaires
> Financement : 60 % CNSA et 40 % plan Ets

Prévenir, gérer et évaluer une situation de violence :

Module 1 – Les situations de violence et le personnel administratif

OBJECTIFS

- Permettre aux agents d'acquérir un savoir être et un savoir-faire pour mieux anticiper, maîtriser et évaluer les situations de violence ;
- Connaître les grands principes réglementaires et les notions et degrés d'agressivité et de violence ;
- Identifier les facteurs et les tensions qui génèrent l'agressivité, dans le cadre des métiers administratifs et au regard du public accompagné, pouvant conduire à des situations de violence ;
- Connaître les techniques d'atténuation de la violence pour désamorcer les situations en amont ;
- Maintenir une communication pacificatrice contre vents et marées ;
- Prendre du recul après une situation d'agressivité ou de violence et retrouver un équilibre.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H110**

Public

Tout professionnel exerçant des missions administratives dans les établissements de la FPH

Organisé par

AKOR CONSULTING

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : Plan Ets
- > Entraînement via un simulateur conversationnel (IA)

Prévenir, gérer et évaluer une situation de violence :

Module 1 – Les situations de violence et le personnel administratif

OBJECTIFS

- Reconnaître et évaluer les signes précurseurs, les facteurs déclenchants, les situations à risques d'agressivité et de violence et comprendre les mécanismes mis en œuvre ;
- Mettre en œuvre des actions, une communication et des postures relationnelles adaptées pour prévenir ou gérer les situations d'agressivité ou de violence.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H110**

Public

Tous professionnels exerçant des missions administratives dans les établissements de la FPH

Organisé par

IFSO

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : Plan Ets

Prévenir, gérer et évaluer une situation de violence :

Module 2 – Les situations de violences dans les services

OBJECTIFS

- Permettre aux agents d'acquérir un savoir être et un savoir-faire pour mieux anticiper, maîtriser et évaluer les situations de violence, en fonction de sa structure d'appartenance ;
- Connaître les grands principes réglementaires et les notions et degrés d'agressivité et de violence ;
- Identifier les facteurs et les tensions qui génèrent l'agressivité, pouvant conduire à des situations de violence ;
- Connaître les techniques d'atténuation de la violence pour désamorcer les situations en amont ;
- Maintenir une communication pacificatrice contre vents et marées et se protéger ;
- Consolider une « boîte à outils » permettant d'apporter une réponse non médicamenteuse à la violence (entretiens, reformulation...) ;
- Prendre du recul après une situation d'agressivité ou de violence et retrouver un équilibre.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H110**

Public

Tous professionnels,
y compris le personnel
médical, accompagnant
enfants, patients,
résidents au sein de la FPH
(CH, CHS, EHPAD, foyers
de l'enfance)

Organisé par

AKOR CONSULTING

Durée

21 heures



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Prévenir, gérer et évaluer une situation de violence :

Module 2 – Les situations de violences dans les services

OBJECTIFS

- Reconnaître et évaluer les signes précurseurs, les facteurs déclenchants, les situations à risques d'agressivité et de violence et comprendre les mécanismes mis en œuvre ;
- Mettre en œuvre des actions, une communication et des postures relationnelles adaptées pour prévenir ou gérer les situations d'agressivité ou de violence.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H110**

Public

Tous professionnels
exerçant des missions
administratives dans les
établissements de la FPH

Organisé par

IFSO

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD : Hygiène et entretien des locaux

OBJECTIFS

- Mieux appréhender les enjeux de l'hygiène des locaux ;
- Connaître et adopter les règles de prévention et d'hygiène dans les services ;
- Connaître les enjeux de l'hygiène et prévenir les IAS ;
- Connaître et appliquer les techniques et méthodes de nettoyage, d'entretien et de désinfection des locaux ;
- Comparer les actions réalisées dans l'espace et dans le temps, classification et hiérarchisation des zones.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H320

Public

Personnel en charge de l'entretien des locaux dans les établissements du médico-social

Organisé par

ALTERNATIVE CONSEIL
ET FORMATION (ACF)

Durée

14 heures

**Renseignements
complémentaires**

Financement : Plan Ets

Prévention des erreurs médicamenteuses

OBJECTIFS

- Appréhender la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse en milieu hospitalier ;
- Sensibiliser les participants aux risques liés aux erreurs médicamenteuses évitables, afin de mieux les appréhender et les prévenir dans leur pratique ;
- Établir le suivi et la gestion de la sécurité et des risques liés aux circuits et aux médicaments.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S169

**Renseignements
complémentaires**

Financement : Plan Ets

Public

Personnels soignants :
Infirmier, IADE, IBODE,
puéricultrice, préparateur
en pharmacie

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
Fin de marché : 11/2027

Durée

14 heures

Le travail de nuit

OBJECTIFS

- Acquérir et développer les connaissances spécifiques : la physiologie du sommeil, les règles d'hygiène de vie adaptées, la gestion du stress lié ;
- Appréhender les impacts sur sa qualité de vie ;
- Adapter ses comportements aux besoins des patients/résidents ;
- Faire face aux situations difficiles ;
- Appréhender les différents aspects de la communication afin de renforcer et de favoriser cette dernière ;
- Savoir identifier et appliquer les éléments de sécurisation de l'établissement ;
- Cerner les responsabilités du travailleur de nuit ;
- Identifier des axes d'amélioration en vue de maintenir la qualité du travail de nuit.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S270

Public

Tous professionnels, dont les professionnels médicaux, travaillant la nuit ou qui serait amenés à travailler la nuit dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Organisé par
DEMETER SANTÉ

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Manutention de charges inertes

OBJECTIFS

- Prévenir les risques professionnels liés à la manutention de charges ;
- Prendre conscience de la nécessité de se préserver ;
- Prendre conscience du coût social et financier des conséquences de mauvaises manutentions ;
- Mettre en pratique les bonnes postures ;
- Savoir utiliser le matériel à disposition ;
- Optimiser l'environnement et l'organisation du travail.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T105

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public
Tout personnel

Organisé par
GRIEPS
Fin de marché : 12/2027

Durée
14 heures

3.

Ressources humaines et conseil aux agents

Responsable/Chargé-e de formation : Les fondamentaux du métier

OBJECTIFS

- Identifier les différents dispositifs de formation et leurs mécanismes de financement afin de maximiser les opportunités disponibles ;
- Organiser efficacement le recueil des besoins en formation en mobilisant les équipes et en alignant ces besoins sur les objectifs stratégiques de l'établissement ;
- Construire, suivre et évaluer le plan de formation en s'appuyant sur des outils et méthodes adaptés ;
- Optimiser les processus d'achat et de gestion de la formation pour garantir une utilisation efficiente des ressources disponibles ;
- Développer une communication impactante et adaptée auprès des différents interlocuteurs : salariés, encadrants, et directions ;
- Mettre en place des indicateurs pertinents de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des formations.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A130**

Public

Responsables de formation ou toute personne en charge de la gestion et du développement des compétences au sein des établissements

Organisé par SYNERGIES

Durée

28 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
Crédits mutualisés Anfh
dans la limite de fonds
disponibles



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

RH/métiers et compétences – Accompagnement des établissements de la FPH dans la définition et l'actualisation de leurs stratégies et politiques

OBJECTIFS

- À partir d'un entretien téléphonique ou d'un diagnostic, permettre à un établissement ou groupe d'établissement de définir, ajuster, piloter et mettre en œuvre sa politique RH ;
- Un accompagnement sur mesure de type formation-action dans la définition de sa stratégie / politique RH :
 - élaborer un plan d'actions d'amélioration coconstruit en fonction des besoins ;
 - identifier les leviers d'actions de l'établissement sur les problématiques identifiées ;
 - accompagner les professionnels dans la mise en œuvre des solutions retenues.
- une alternance entre apports théoriques et pratiques (avec outillage concret et sur-mesure).

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A170**

Public

Directeurs, DRH, services
RH, Représentants
du personnel

Organisé par

ARTHUR HUNT
ou CAPITAN ou EVOCARE

Durée

En présentiel et/
ou distanciel :
> 2 et 7 jours
maximum en intra
> 2 et 11 jours
maximum en inter-Ets

Renseignements complémentaires

Cofinancement Anfh/Ets
selon des modalités

RH/métiers et compétences – Formations opérationnelles

OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels RH l'appropriation et l'opérationnalisation de la stratégie ainsi que la politique RH de son établissement / du groupement d'établissements sur les thèmes suivants :
 - attractivité - recrutement - intégration - fidélisation ;
 - gestion du temps et des activités (GTA) / gestion des effectifs ;
 - gestion de la formation et développement des compétences ;
 - GPMC - Management des compétences individuelles et collectives ;
 - rémunération ;
 - gestion des carrières et des mobilités ;
 - amélioration des conditions de travail ;
 - pilotage, tableaux de bord et contrôle de gestion RH ;
 - entretien professionnel (cf. axe 8).

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A171**

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Directions, professionnels RH, représentants du personnel, membres des commissions, encadrants et personnels (PNM ; PM) des services concernés

Organisé par

ARTHUR HUNT ou
CAPITAN ou EVOCARE

Durée

14 heures maximum

Animer une formation à distance

OBJECTIFS

- Identifier les processus à l'œuvre dans l'apprentissage des adultes, les méthodes favorisant cet apprentissage - relevant notamment des innovations pédagogiques ;
- Comprendre et analyser les adaptations nécessaires au passage d'une formation en présentiel au format distanciel ;
- Se positionner sur la pertinence du passage du format présentiel au format distanciel de ses propres formations, (thématiques/contenus/impacts souhaités/public cible) ;
- Découvrir des solutions pédagogiques distancielles ;
- Mobiliser les méthodes et outils pédagogiques adaptés au format distanciel ;
- Utiliser différents supports techniques/technologiques adaptés ;
- Ajuster sa posture en tant que formateur : fournir les conditions d'accueil, d'engagement et de mobilisation des apprenants.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2022**

Renseignements complémentaires

> Financement :
Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles
> BLENDED-LEARNING :
classe virtuelle 2h
+ e-learning 1h30
+ 1 jour présentiel
+ e-learning 3h + 2 classes virtuelles 3h30 (intersessions). Formation possible en 100 % distanciel
> Prérequis : un ordinateur disposant d'une connexion internet, d'un micro et d'enceintes (son)

Public

Équipes pédagogiques des instituts de formation paramédicale, formateurs internes, quel que soit le métier (médecins, cadres de santé, infirmiers, assistant sociaux, personnels administratifs, travailleurs sociaux, etc.)

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
Fin de marché : 08/2027

Durée

20,5 heures
en blended learning

Développer sa stratégie de recrutement et d'attractivité

OBJECTIFS

- Cerner les attentes des candidats et leurs modalités de recherche d'emploi ; en intégrant notamment les spécificités liées aux professionnels de santé ;
- S'approprier les outils pour établir l'état des lieux de l'attractivité de son établissement ;
- Identifier les principaux leviers permettant de valoriser son établissement et construire sa marque Employeur ;
- Formuler une offre d'emploi efficace et développer une stratégie de *sourcing* pertinente, intégrant les professionnels ;
- S'approprier les outils et leviers pour adapter son processus de recrutement et d'intégration au défi de l'attractivité ;
- Développer une démarche active de recrutement et d'intégration.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2023**

Public
DRH, chargés
de recrutement

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES ou
SYNERGIES DCF
Fin de marché : 08/2027

Durée
17 heures ou 21 heures

Renseignements complémentaires

- > Formation en blended-learning (possible en 100% distanciel).
- > Inter établissement, intra établissement, intra GHT, etc.
- > Disposer d'un ordinateur disposant d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra.
- > Financement : Crédits Anfh dans la limite des fonds disponibles.

Maîtriser les conditions d'octroi, de mise en œuvre et de suivi de la protection fonctionnelle dans la FPH

OBJECTIFS

- Comprendre le concept et le cadre juridique de la protection fonctionnelle ;
- Identifier le champ d'application, les bénéficiaires et les conditions d'octroi de la protection fonctionnelle ;
- Appréhender les fondamentaux de la responsabilité juridique, de la justice et des acteurs de la protection ;
- Repérer les mesures pouvant être prises pour la protection fonctionnelle ;
- Identifier les étapes de mobilisation et les points de vigilance relatifs à la protection fonctionnelle ;
- Communiquer auprès des agents sur leurs droits en matière de protection fonctionnelle ;
- Recueillir avec neutralité les témoignages, accompagner avec bienveillance les victimes et les orienter vers les ressources adaptées.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2024**

Public
L'ensemble des professionnels exerçant des fonctions d'encadrement et les agents des services (RH, juridique...) chargés de la mise en œuvre de la protection fonctionnelle des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux de la FPH ainsi que les représentants du personnel

Durée
7 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Organisé par
ANTIDOTE EXPERTISE



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Organisation du temps de travail et méthodologie de construction de cycles de travail

OBJECTIFS

- > Maîtriser le cadre réglementaire et les méthodes relatives à la construction de cycles de travail du personnel non médical dans la fonction publique hospitalière en utilisant des outils numériques performants ;
- > Élaborer une maquette organisationnelle en adéquation avec les effectifs alloués, les activités et les besoins validés ;
- > Construire des cycles de travail pour son organisation en adéquation avec la réglementation, les effectifs et les attentes des professionnels.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2024**

Public

Tout professionnel en situation d'encadrement ;
référents et gestionnaires
« temps de travail »

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : Plan Ets
- > Prérequis : venir avec un PC portable équipé d'Excel

Se préparer à la retraite

N

OBJECTIF

- > Être au clair avec tous les aspects « administratifs » de la retraite (changement de statut, protection sociale du retraité...) ;
- > Identifier toutes les démarches et filières nécessaires pour la constitution de son dossier administratif et judiciaire ;
- > Faire valoir ses droits juridiques et fiscaux ;
- > Savoir calculer sa retraite ;
- > La gestion, l'évaluation et la transmission de son patrimoine ;
- > Aborder sereinement la transition vie professionnelle/retraite à travers l'élaboration d'un projet de vie.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H450**

Public

Tout public proche de la retraite
(maximum trois ans)

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Parcours d'accompagnement collectif à la validation des acquis de l'expérience

Un dispositif accessible, adaptable, transversal et élargi à tous les niveaux et aux différents métiers de la Fonction Publique Hospitalière. La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). C'est un outil de politique Ressources Humaines visant la professionnalisation des agents notamment dans un contexte de métiers en tension en particulier dans la filière soin.

Afin de soutenir ses établissements adhérents, l'Anfh propose ce dispositif collectif et personnalisé d'accompagnement à la VAE pour les agents de la FPH souhaitant obtenir un diplôme ou une certification quel qu'en soit le niveau. Ce dispositif permet aux établissements d'accompagner leurs agents dans leur démarche de VAE dans un objectif de montée en compétences et de fidélisation.

Plus d'infos sur
www.anfh.fr/agents/valoriser-son-experience



4.

Management et tutorat

Parcours Managers – Volet 1 : les fondamentaux du management hospitalier

OBJECTIFS

Bien connaître l'organisation interne des établissements de santé, créer du lien, comprendre le dialogue social, développer l'attractivité, prendre en compte les irritants au quotidien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

H193
(AFN 2023)

Public

Tous les managers en situation d'encadrement (administratifs, médicaux, médico-techniques, cadres infirmiers et cadres des fonctions support)

Organisé par

EXCELLENS ou
SANTÉ ACADÉMIE

Durée

4 jours, en présentiel
et distanciel

Renseignements complémentaires

> Financement :
Intra-Ets : Plan Ets,
Inter-Ets : Crédits
mutualisés Anfh dans la
limite de fonds
disponibles

MODULE 1

Positionnement d'1 heure
(facultatif).

MODULE 2

Connaître l'environnement hospitalier (présentation de la charte managériale de l'établissement ; organisation interne de l'établissement (instances, etc.), dialogue social et dialogue avec les usagers, ressources et circuits à disposition des managers).

MODULE 3

Fédérer, motiver, déléguer (fédérer son équipe et obtenir l'adhésion, fédérer et organiser la parole au sein de l'équipe (organiser et conduire une réunion, distribuer la parole, assurer une présentation, etc.), savoir déléguer, savoir évaluer).

MODULE 4

Prendre soin du collectif et gérer les relations interpersonnelles, veiller à la QVT (soutenir un collaborateur en difficulté, prévention des risques psychosociaux et de l'épuisement professionnel, prévenir et gérer le conflit).

MODULE 5

Accompagner le changement, gérer les projets (prendre en compte le facteur humain pour réussir le changement, acquérir les fondamentaux de la gestion de projet, connaître les outils et méthodes de son établissement).



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Parcours Managers : Volet 2 – développer un management plus collaboratif pour mieux travailler ensemble

OBJECTIFS

- Développer un management participatif pour mieux travailler ensemble. Les travaux pour construire ce parcours et les modules de formation y afférents ont associé des établissements intéressés par la démarche et qui ont pu participer aux phases tests. Ces établissements ont donc pu tester le parcours en conditions réelles pour valider son fonctionnement pédagogique (mécanique pédagogique) et pour valider son efficacité (effets) ;
- Accompagner le développement des compétences liées à la fonction de management pour toute personne en situation d'encadrement d'équipe.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H194
(ACN 2025)

Public

Tous les managers en situation d'encadrement (administratifs, médicaux, médico-techniques, cadres infirmiers et cadres des fonctions support)

Organisé par

EXCELLENS ou KPMG
ou OPENCO

Durée

4 jours, en présentiel
et distanciel

Renseignements complémentaires

> Financement : Plan Ets
+ Fonds CNSA sous
conditions

MODULE 1

Je prends en compte le travail réel

- Comprendre ce qui se joue dans le travail et dans les situations de travail ;
- Comprendre que manager c'est réguler et que le management est un des leviers de la QVCT ;
- Vivre l'animation d'un espace de discussion pour identifier et pouvoir agir sur leurs situations de travail ;
- Avoir des repères sur la mécanique de la discussion sur le travail.

MODULE 2

Je discute et décide avec mon équipe

- Savoir cadrer un espace de discussion sur le travail (EdT) ;
- Travailler sa posture d'animateur facilitateur ;
- Savoir animer un EdT en choisissant les méthodes adaptées à la situation à traiter.

MODULE 3

Je teste avec mon équipe

- Comprendre que la construction d'une transformation collective passe par l'organisation et le suivi avec son équipe d'un test collectif ;
- Savoir construire sa démarche de test pour embarquer son équipe.

MODULE 4

Je prends du recul sur l'action

- Tirer les enseignements de ce qui a été mené/testé dans le cadre du parcours, pour transformer les apprentissages en (nouvelles) postures/pratiques managériales ;
- Apprendre à faire un retour d'expérience (rex) avec son équipe et l'importance de ce rex pour le management participatif ;
- Inscrire des nouvelles manières de faire/travailler pour poursuivre les transformations avec son équipe.

Parcours de formation modulaire pour les encadrants (15 modules)

OBJECTIFS

Permettre aux cadres de la FPH de prendre du recul, s'ouvrir à d'autres idées et confronter sa pratique, reprendre des fondamentaux managériaux pour affermir ses connaissances :

- Formation modulaire dont le Module 1 d'auto-positionnement (conseillé).
- Module 2 : L'actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social public.
- Module 3 : Actualités juridiques des droits des usagers.
- Module 4 : La qualité dans la FPH.
- Module 5 : Communication et accompagnement du changement.
- Module 6 : Gestion et conduite de projet.
- Module 7 : Gestion des situations difficiles.
- Module 8 : Gestion du temps de travail.
- Module 9 : Conduire un entretien professionnel.
- Module 10 : Manager des compétences.
- Module 11 : Du manager au leader.
- Module 12 : Optimiser son temps de travail.
- Module 13 : Le management à distance.
- Module 14 : Management intergénérationnel.
- Module 15 : Éthique et posture de l'encadrant.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H195

Public
Personnel d'encadrement
tous services ou faisant
fonction

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée
2 heures à 21 heures
selon les modules

Renseignements complémentaires
Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

MODULE 1 Module de positionnement

- Un test (autodiagnostic en distanciel) tant technique que postural du niveau de performance managériale comprenant des situations managériales autour des items clés des managers de la FPH leur permettant de se projeter dans leur pratique professionnelle.
- Une analyse globale (écrite) de l'autoévaluation avec, point visio préalable de progrès ou téléphonique - 100 % à distance avec un formateur Management.
- À l'issue du test de positionnement et de l'entretien avec le formateur, un parcours défini de formation (dispositif modulaire Anfh) prenant en compte l'analyse et l'entretien avec notre formateur.

MODULE 2 L'actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social public

- Comprendre les éléments essentiels portant sur l'environnement hospitalier.
- Comprendre l'impact des Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT).
- Identifier les fondements institutionnels de la hiérarchie afin d'établir des relations hiérarchiques constructives avec son N+1.

MODULE 3 L'actualité juridique des droits des usagers

- Connaître les droits du patient.
- Comprendre l'application de la confidentialité et du secret professionnel.
- Connaître les principes de la laïcité dans les équipes et les services.

MODULE 4 La qualité dans la FPH

- Comprendre l'intérêt d'une démarche de certification, d'évaluation et d'une démarche qualité.
- Appréhender le management de la qualité et le déploiement d'une démarche qualité.

MODULE 5 Communication et accompagnement du changement

- Acquérir les règles d'une communication efficace avec sa hiérarchie, son équipe, ses collègues.
- Animer un groupe de travail (exemple : une réunion d'équipe).
- Accompagner les changements dans la FPH.

MODULE 6 Gestion et conduite de projet

- Mettre en œuvre les outils de conduite de projet (exemples : objectifs, évaluation, planning, échéances).
- Identifier les facteurs clés de succès.
- Animer un groupe projet.
- Faire un reporting au commanditaire.
- Mettre en place une évaluation adaptée.
- Savoir rédiger un compte-rendu, un relevé de conclusion.

Axe 4 Management et tutorat

MODULE 7

Gestion des situations difficiles

- Prévenir les situations difficiles.
- Gérer les situations difficiles.
- Savoir se protéger en cas de situation difficile et garder une posture professionnelle.
- Comprendre les éléments d'apparition des conflits.
- Communiquer en situation de conflit.
- Identifier et mobiliser les ressources disponibles au sein de l'établissement.

MODULE 8

Les règles de la gestion du temps de travail dans la fonction publique hospitalière (FPH)

- Hiérarchiser les tâches.
- Connaître les éléments réglementaires et règles internes à l'établissement liés au cycle de travail.
- Construire un planning dans le cadre d'un cycle de travail.

MODULE 9

Conduire un entretien professionnel

- Définir les enjeux et les finalités de l'entretien professionnel.
- Identifier les éléments/étapes clés d'un entretien professionnel.
- Introduire les notions de compétence, de performance, d'évolution professionnelle, d'objectif de développement.
- Générer la confiance pendant l'entretien.
- Définir des objectifs de développement.
- Organiser le suivi et l'évaluation des objectifs de développement et des formations et actions de mise en œuvre.

MODULE 10

Manager des compétences

- Connaître les fondements du management d'équipe.
- Définir les différentes notions de compétences.
- Penser la compétence en prenant en compte la personne dans sa globalité, avec un projet de vie au travail.
- Établir un plan collectif de développement des compétences.
- Savoir déléguer en fonction des compétences.
- Comprendre les grands principes de la GPMC pour faire des liens avec la notion de compétences.

MODULE 11

Du manager au leader

- Intégrer les évolutions du rapport au travail.
- Développer ses qualités de leader.
- Connaître les besoins et attentes de ses collaborateurs pour animer une équipe.
- Manager la qualité de vie au travail.
- Savoir fédérer et motiver une équipe.
- Savoir adapter son management aux situations et aux personnes.

MODULE 12

Optimiser son temps de travail

- Prendre conscience de sa relation au temps.
- Identifier ses priorités pour mieux gérer son temps.
- Améliorer ses méthodes d'organisation du travail.
- Savoir déléguer de manière juste et efficace.

MODULE 13

Le management à distance

- Identifier les contraintes et les opportunités liées au management à distance.
- Identifier les outils de management à distance.
- Planifier, optimiser les temps d'échanges avec ses collaborateurs, que ces derniers soient à distance ou présents physiquement.
- Savoir animer une équipe en réseau.

MODULE 14

Le management intergénérationnel

- Décrypter les caractéristiques propres à chaque génération et leurs attentes.
- Manager différentes générations en respectant l'intérêt général et les contraintes de service.
- Identifier les évolutions du comportement au travail à travers le temps et la transformation de la société.
- Identifier les différents types de management et son type d'appartenance.
- Adapter son style de management en fonction de son/ses interlocuteur(s).
- Gérer les tensions.
- Développer la cohésion autour de projets.

MODULE 15

Éthique et posture de l'encadrant

- Adapter son style de management en fonction des situations et / ou en fonction des collaborateurs auxquels on s'adresse.
- Asseoir sa légitimité, notamment lorsqu'on se retrouve à manager ses anciens collègues.
- Appréhender l'engagement personnel que requiert la fonction d'encadrement ainsi que les valeurs inhérentes à cette fonction.
- Savoir respecter et faire respecter les règles déontologiques définies par le Code général de la fonction publique (droits et obligations du fonctionnaire).

Encadrement de proximité :

Piloter et animer une petite équipe des services administratifs, techniques et logistiques

OBJECTIFS

- Identifier sa place, son rôle et sa valeur ajoutée en tant que responsable de proximité ;
- Connaître et comprendre l'environnement d'un établissement de la Fonction Publique Hospitalière ;
- Accompagner le changement ;
- Développer ses compétences managériales ;
- Participer avec efficacité aux processus RH ;
- Appliquer les outils méthodologiques de management ;
- Identifier son propre profil de communication et savoir adapter sa communication aux différents profils.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H295**

Public

Tout agent exerçant des fonctions ou des missions d'encadrement de proximité au sein des services administratifs, logistiques ou techniques au sein de la FPH

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
21 heures



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Formation maîtres d'apprentissage : Module de base

OBJECTIFS

- Identifier les acteurs de :
- L'apprentissage et le rôle de chacun ;
 - Les étapes clés du dispositif d'apprentissage ;
 - Organiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti ;
 - Guider et d'accompagner les apprentissages ;
 - Évaluer les compétences développées ;
 - Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression ;
 - Évaluer le niveau de responsabilité juridique ;
 - Accompagner des apprentis en difficulté ;
 - Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H420**

Public

Tout agent de la FHP intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans la mission de maître d'apprentissage ou qui s'assure déjà cette mission

Organisé par
SYNERGIES DCF
Fin de marché : 07/2027

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Formation maîtres d'apprentissage : Module de base

OBJECTIFS

- Préparer aux fonctions de maître d'apprentissage et identifier le contexte juridique propre à l'apprentissage dans la fonction publique hospitalière ;
- Préparer l'arrivée de l'apprenti, l'accueillir et faciliter son intégration ;
- Construire le parcours de l'apprenti en lien avec le carnet de liaison ;
- Accompagner l'apprenti dans son parcours d'apprentissage ;
- Identifier les étapes d'évaluation des apprentissages en fonction des activités du parcours de l'apprenti ;
- Accompagner le candidat à préparer le dossier servant à la session d'examen ;
- Préparer le candidat à la présentation orale de son dossier devant le jury de certification.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H420**

Public

Tout agent de la FHP intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans la mission de maître d'apprentissage ou qui s'assure déjà cette mission

Organisé par

CROIX-ROUGE
FRANÇAISE (CRF)
Fin de marché : 07/2027

Durée

28 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Parcours Manager médical

OBJECTIFS

Formation modulaire :

- Module 1 : Positionnement ;
- Module 2 : La gouvernance hospitalière ;
- Module 3 : Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective au sein de l'équipe ;
- Module 4 : Apprendre à anticiper et gérer les conflits ;
- Module 5 : Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail (QVCT) tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux ;
- Module 6 : Module optionnel - Thème à définir et coconstruire avec le groupe et à valider par le commanditaire.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **M100**

Public

Tout personnel médical en situation de management (chef de pôle, chef de service, responsable d'unité, médecin coordonnateur, président de CME, etc.)

Organisé par

IMS ACADEMIE ou
CHU de Bordeaux

Durée

14 heures à 28 heures
selon les modules

Renseignements complémentaires

Financement : Crédits mutualisés Anfh pour les établissements adhérents au DPC Médical



Axe 4 Management et tutorat

MODULE 1

Positionnement (en distanciel)

Durée

➤ 14 heures

Objectifs

- 1^{re} étape : Auto-évaluation *via* une grille de positionnement pédagogique.
- 2^e étape : Entretien semi-directif en visio-conférence de 45 min maximum.
- 3^e étape : Formalisation du parcours de formation.

MODULE 2

La gouvernance hospitalière

Durée

➤ 14 heures

Objectifs

- Comprendre l'évolution du système de santé et son impact sur la place du médecin manager au sein de l'établissement :
- Acquérir une vision systémique de l'organisation actuelle du système de santé pour mieux comprendre son rôle sa place dans cette organisation.
 - Acquérir les bases et outils de la gestion de projet.
 - Engager un projet d'application managérial réaliste et ambitieux.

MODULE 3

Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective au sein de l'équipe

Durée

➤ 28 heures

Objectifs

- Identifier ses préférences managériales.
- Mieux se connaître pour mieux s'adapter.
- Concilier leadership et confiance.
- Maîtriser les différents types de communication.
- Développer les compétences des collaborateurs en exploitant efficacement l'entretien annuel.
- Développer les compétences des collaborateurs en exploitant le processus de délégation.
- Se décaler pour comprendre et tester sa pratique managériale.

MODULE 4

Apprendre à anticiper et gérer les conflits

Durée

➤ 14 heures

Objectifs

- Identifier les différents types de conflits.
- Maîtriser la médiation dans les situations conflictuelles.
- Savoir négocier, gérer mais aussi anticiper.
- Accompagner le changement.

MODULE 5

Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail (QVCT) tout en sachant reconnaître

Durée

➤ 14 heures

Objectifs

- Développer et mettre en œuvre la qualité de vie et conditions de travail :
- Identifier les leviers de cohésion d'équipe.
 - Comprendre les enjeux d'une démarche QVCT pour moi-même et pour mes collaborateurs.
 - La bientraitance managériale.
 - Construire au quotidien un environnement bien traitant au sein d'un service, tout en intégrant les contraintes institutionnelles.
 - Comprendre la culture de la bientraitance en général et de la bientraitance managériale.
 - Apprendre à développer des postures, attitudes, langages et comportements managériaux en prévention des risques psychosociaux.
 - Mettre en place une communication efficiente.

MODULE 6 - OPTIONNEL

Thème à définir et coconstruire avec le groupe et à valider par le commanditaire

Durée

➤ 14 heures

Objectifs

- Un approfondissement des sujets traités dans les modules précédents.
- Un nouveau sujet identifié par le prestataire émanant des groupes.
- Un sujet proposé par le prestataire :
 - Gestion des conflits niveau 2 ;
 - Gestion du temps ;
 - Codéveloppement ;
 - Mener des entretiens ;
 - Travailler en équipe.
- Un besoin identifié lors du positionnement des médecins.



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Développer sa posture de tuteur dans la Fonction publique hospitalière

OBJECTIFS

- Identifier et clarifier le rôle et les responsabilités du tuteur de stagiaires des filières paramédicales, administratives et techniques ;
- Comprendre et renforcer les compétences pédagogiques du tuteur auprès de stagiaires pour adapter au mieux son accompagnement afin de permettre la mise en place d'un parcours apprenant ;
- Accompagner le développement professionnel des stagiaires des différentes filières en favorisant l'autonomie, la réflexivité et l'analyse de pratique ;
- Évaluer sa propre pratique d'accompagnement afin de développer une pratique tutorale réflexive et évolutive.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

S189

Public

Tout professionnel des établissements de santé et médico-sociaux, des filières paramédicales et techniques

Organisé par

GRIEPS ou IFSO

Durée

21 heures ou 28 heures selon l'organisme

Renseignements complémentaires

Financement : 50 %
Plan Ets + 50 % Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Un baromètre social gratuit à disposition des établissements adhérents

Depuis 2023, l'Anfh propose gratuitement aux établissements adhérents un baromètre social qui permet aux établissements de réaliser un état des lieux du climat social de l'établissement au travers d'un ou plusieurs questionnaires axé(s) sur les différents facteurs constitutifs de la QVT : l'organisation et les conditions de travail, les relations au sein de l'équipe, les patients et l'encadrement, l'égalité professionnelle, etc.

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
qualite-de-vie-au-travail](http://www.anfh.fr/thematiques/qualite-de-vie-au-travail)



5.

**Services
administratifs
et logistiques**

Comptabilité et finances pour les non financiers en établissement sanitaire ou médico-social



OBJECTIFS

- Comprendre les principes financiers et comptables des établissements hospitaliers et médico-sociaux ;
- Identifier les différentes sources de recettes et les grands principes budgétaires ;
- Analyser les dépenses et différencier la situation budgétaire et financière ;
- Appréhender le Plan de Retour à l'Équilibre et son impact ;
- Savoir mobiliser les acteurs internes et externes autour des enjeux financiers.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A110

Public

Tout public issu des établissements sanitaires et/ou médico-sociaux

Organisé par

PARTULA CONSULTANTS

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Hygiène et HACCP en restauration collective

OBJECTIFS

- Appréhender la législation encadrant la méthode HACCP ;
- Comprendre et maîtriser les règles d'hygiène alimentaire ;
- Actualiser les connaissances sur les bonnes pratiques en hygiène alimentaire ;
- Appliquer la méthode HACCP en restauration ;
- Définir les axes d'amélioration du système HACCP.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T111

Public

Personnel en charge de la restauration

Organisé par

En cours d'achat

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD : Fonction linge

N

OBJECTIFS

- Situer son rôle dans la qualité de la prestation hôtelière ;
- Comprendre la valeur affective du linge personnel pour le résident et sa famille et adapter son comportement en conséquence ;
- Connaître les règles d'entretien et d'hygiène du linge (norme RABC) ;
- Maîtriser les spécificités propres à la nouvelle approche « maîtrise de la bio contamination des articles textiles traités en blanchisserie » ;
- Connaître et appliquer les gestes et postures adaptés au poste de travail.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T150

Public

Agents de blanchisserie/
buanderie, de lingerie et
tout personnel en lien
avec la fonction du linge

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Dispositif modulaire pour le personnel de cuisine

OBJECTIFS

- Module 1 : Les techniques de cuisson évolutives ;
- Module 2 : Cuisson et valorisation des légumes ;
- Module 3 : Cuisson et valorisation des poissons ;
- Module 4 : Améliorer l'appétence et les goûts des plats mixés froids, du manger-mains (hors-d'œuvre et desserts) ;
- Module 5 : Les pâtisseries d'assemblages en collectivité ;
- Module 6 : Les principes de l'équilibre alimentaire ;
- Module 7 : Élaborer et valoriser une production de hors-d'œuvre et d'entrées en restauration collective ;
- Module 8 : Améliorer l'appétence et le goût des plats mixés chauds ;
- Module 9 : Cuisiner pour les personnes âgées ;
- Module 10 : Nutrition des personnes âgées.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T170

Public

Métiers de la restauration
(cuisinier, agent
de restauration)

Organisé par
AFPA

Durée
14 heures par module

Renseignements complémentaires

- > Financement : Plan Ets
- > Les participants devront se présenter en tenue professionnelle pour pouvoir prendre part aux ateliers pratiques



MODULE 1 Les techniques de cuisson évolutives

Objectifs

- Savoir adapter les types de cuisson aux contraintes de production et aux profils des usagers.
- Comprendre l'impact des différentes cuissons sur les qualités nutritionnelles, gustatives et sanitaires des plats.
- Maîtriser les techniques modernes et économes en énergie (basse température, cuisson vapeur, régénération).

MODULE 2 Cuisson et valorisation des légumes

Objectifs

- Identifier les cuissons les plus adaptées à chaque type de légume selon sa texture, son taux d'humidité, sa finalité dans le plat.
- Conserver les qualités nutritionnelles, gustatives et visuelles des légumes cuits.
- Mettre en œuvre des techniques de préparation qui valorisent les légumes tout en optimisant les temps et les coûts de production.

MODULE 3 Cuisson et valorisation des poissons

Objectifs

- Adapter les cuissons à la nature du poisson et aux contraintes de production collective.
- Préserver la texture, le goût et les apports nutritionnels des préparations à base de poisson.
- Mettre en œuvre des techniques favorisant l'acceptabilité (goût, odeur, présentation).

MODULE 4 Améliorer l'appétence et les goûts des plats mixes froids, du manger- mains (hors-d'œuvre et desserts)

Objectifs

- Identifier les exigences spécifiques des convives nécessitant des textures modifiées.
- Connaître les techniques de mixage, de gélification ou de moulage adaptées aux préparations froides.
- Créer des hors-d'œuvre et desserts mixés à la fois adaptés, valorisants visuellement et gustativement.

MODULE 5 Les pâtisseries d'assemblages en collectivité

Objectifs

- Réaliser des pâtisseries et entremets simples, reproductibles et adaptés aux contraintes de production collective.
- Respecter les équilibres nutritionnels et les attentes des convives.

- Organiser l'assemblage et la production dans une logique de qualité, de sécurité et de rendement.

MODULE 6 Les principes de l'équilibre alimentaire

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base en nutrition pour les différents publics (adultes, personnes âgées, enfants, patients).
- Savoir concevoir ou assembler un repas équilibré sur une journée ou un cycle de menus.
- Identifier les leviers permettant de préserver l'équilibre nutritionnel dans le respect des contraintes de production collective.

MODULE 7 Élaborer et valoriser une production de hors-d'œuvre et d'entrées en restauration collective

Objectifs

- Concevoir des entrées simples, variées, attractives et adaptées aux besoins des convives.
- Intégrer les dimensions nutritionnelles, gustatives et esthétiques dans la production de hors-d'œuvre.
- Organiser efficacement la production et le conditionnement en respectant les règles d'hygiène.

MODULE 8 Améliorer l'appétence et le goût des plats mixés chauds

Objectifs

- Maîtriser les techniques de préparation et de présentation des plats mixés chauds.
- Comprendre les exigences liées aux troubles de la déglutition et aux régimes spécifiques.
- Savoir rendre les plats attractifs tout en respectant les consignes de sécurité alimentaire et de texture.

MODULE 9 Cuisiner pour les personnes âgées

Objectifs

- Comprendre les spécificités nutritionnelles, physiologiques et culturelles des personnes âgées.
- Adapter les modes de cuisson, textures et saveurs aux troubles de mastication, de goût et d'appétit.
- Proposer des repas sûrs, complets et attractifs pour maintenir l'envie de manger.

MODULE 10 Nutrition des personnes âgées

Objectifs

- Connaître les repères nutritionnels et les besoins spécifiques des personnes âgées.
- Savoir prévenir la dénutrition par des ajustements simples dans la conception et la production des repas.
- Intégrer les dimensions sociales, psychologiques et médicales de l'alimentation du grand âge.



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Réduire le gaspillage alimentaire

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux et les répercussions du gaspillage alimentaire ;
- Identifier et quantifier les éléments entrant en jeu dans le gaspillage alimentaire ;
- Repérer les solutions existantes et les points d'amélioration possible ;
- Communiquer et sensibiliser sur le sujet au sein de son établissement ;
- Identifier les partenaires extérieurs pour la mise en œuvre de plan d'actions.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T171

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Tous professionnels souhaitant s'inscrire dans une démarche éco-responsable (directeurs, responsables de cuisine, chefs de service, cadres de service, chef ou cadres de pôle, chefs d'équipe)

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
14 heures

Retrouvez la carte des établissements de votre région confiant leurs fonds de formation à l'Anfh sur les PAR numériques

Plus d'infos sur
<https://centre.etablisements-anfh.fr>





Parcours métiers : Diplômes, concours et certifications

Parcours d'accompagnement renforcé à la VAE

OBJECTIFS

- Donner à chaque agent la possibilité d'obtenir un diplôme par la voie de la VAE dans une démarche collective d'accompagnement soutenue par l'employeur et l'Anfh ;
- Le programme d'accompagnement s'articulera autour de quatre phases :
 - Module 1 : positionnement de l'agent au regard de son parcours ;
 - Module 2 : accompagnement à la rédaction du livret 1 ;
 - Module 3 : accompagnement à la rédaction du livret 2 comprenant une préparation aux épreuves du jury (par exemple simulation d'entretien, jeux de rôle...) ;
 - Module 4 : accompagnement post jury en cas de validation partielle.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H530**

Public

Tout agent intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans une VAE

Organisé par

Les 2 rives ou GIP-FPTLVIP

Durée

80 heures maximum

Renseignements complémentaires

- > Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles
- > Ateliers collectifs en présentiel et entretiens individuels en distanciel
- > Prérequis pour le distanciel : être équipé d'un PC avec caméra et micro et une connexion internet

Préparation à la sélection d'entrée en formation d'infirmiers – IFSI

OBJECTIFS

- Mesurer son niveau puis formaliser un dossier de candidature sincère et pertinent ;
- Comprendre et maîtriser la méthodologie de la sous-épreuve de rédaction ;
- Étoffer sa culture sanitaire, sociale et professionnelle ;
- Maîtriser l'arithmétique à usage professionnel ;
- Savoir échanger avec le jury.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **P200**

Public

Aides-soignants, auxiliaires de puériculture ayant 3 années d'expérience

Organisé par

En cours d'achat

Durée

Non connue

Renseignements complémentaires

Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles



Flashez ce QRcode pour accéder à la version digitale

Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS : Module 1 – Les impacts de la formation sur la vie professionnelle et personnelle

OBJECTIFS

- Identifier et évaluer ses motivations à l'engagement en formation ;
- Connaître et comprendre les impacts financiers d'une entrée en formation, d'un départ en stage ;
- Savoir prévoir son organisation personnelle au regard de la formation : autonomie, indépendance et la vie familiale ;
- Connaître les attendus de la formation et les mettre en regard de ses capacités d'organisation personnelle ;
- Savoir identifier les nouvelles tâches qui seront à réaliser à l'issue de la formation et en mesurer les impacts (en termes de niveau de responsabilité par exemple).

INFOS PRATIQUES

Code de formation **P300**

Public

Agents hospitaliers souhaitant intégrer une école IFSI-IFAS

Organisé par

IRFA ÉVOLUTION

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS : Module 2 – Les temps d'apprentissage

OBJECTIFS

- Connaître ce qu'est la FOAD – le travail à distance et s'appropriier les outils en lien avec cette modalité ;
- Apprendre à s'organiser pour travailler à distance ;
- S'approprier les méthodes pour produire des écrits en lien avec une formation soignante ;
- Évaluer son niveau sur les différentes matières (français, informatique et en anglais, uniquement pour les IDE) au regard du niveau des attendus, en fonction de la nature de la formation visée ;
- Élaborer un plan d'action pour acquérir les compétences manquantes, et se mettre en lien avec le service RH de son établissement pour son déploiement ;
- Savoir identifier les principaux dispositifs /outils permettant d'accompagner à l'acquisition de ces compétences ;
- Prendre conscience de ces forces - pouvoir être rassuré.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **P300**

Public

Agents hospitaliers souhaitant intégrer une école IFSI-IFAS

Organisé par

IRFA ÉVOLUTION

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

> Financement :
Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles
> Prérequis : avoir participé au module 1 de la formation « Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS »

Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS : Module 3 – Les compétences « cœur métier soignant »

OBJECTIFS

- Comprendre le déroulement d'une formation en IFSI ou IFAS ;
- Comprendre les bases du raisonnement clinique en fonction de la nature de la formation visé ;
- Identifier et adapter sa posture, son savoir-être en formation et en stage ;
- Identifier les compétences clés du métier d'infirmier ou d'aide-soignant ;
- Prendre conscience de ses acquis ;
- Adopter les bonnes pratiques pour un stage réussi ;
- Gérer le stress, la charge de travail et les responsabilités confiées.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **P300**

Public

Agents hospitaliers souhaitant intégrer une école IFSI-IFAS

Organisé par

IRFA ÉVOLUTION

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles
- > Prérequis : avoir participé aux modules 1 et 2 de la formation Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS

Assistant de soins en gérontologie (ASG)

OBJECTIFS

- Repérer les besoins de la personne en mobilisant ses connaissances sur les troubles ou la maladie ;
- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne ;
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé ;
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées ;
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie ;
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S173**

Public

Métiers de l'assistance aux soins (AS, AMP/AES)

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

140 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : 60 % CNSA - 40 % Plan Ets sous réserve d'éligibilité et de fonds disponibles
- > Groupe limité à 12 participants
- > Validation du parcours si 140 heures effectuées



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Référentiel DEAS : actualisation des compétences des aides-soignantes diplômées la réingénierie du diplôme d'État de 2021

N

OBJECTIFS

L'Anfh et l'OPCO Santé proposeront à leurs adhérents respectifs la formation composée de trois modules pour accompagner l'actualisation des connaissances des aides-soignants (AS) et leur montée en compétences sur les nouvelles missions ;

- Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins ;
- Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster ;
- Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S174**

Public

Aide-soignant(es)
diplômé(es) avant
juin 2022

Organisé par

AFEC - Association
Jeanne BLUM ou IFSO

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : Plan Ets
- > Les 3 modules sont complémentaires et indissociables

Infirmiers aux diplômes d'État et certificats de décès

N

OBJECTIFS

- Réaliser l'examen clinique du processus mortel et identifier les situations imposant le recours au médecin ;
- Rédiger un certificat de décès conforme, en format électronique via CertDc (ou sur support papier), en respectant la chaîne causale et les règles de confidentialité ;
- Comprendre les aspects administratifs, juridiques et médico-légaux encadrant l'acte ;
- Maîtriser le circuit de communication avec les autres professionnels de santé et autorités (médecin traitant, SAMU/SAS, ARS, parquet en cas de suspicion) ;
- Identifier les conséquences médico-épidémiologiques du certificat ;
- Intégrer une réflexion éthique et déontologique dans l'ensemble du processus de certification du décès : respect de la dignité du défunt et de ses proches, gestion de la relation de fin de vie, juste distance professionnelle, responsabilité morale et émotionnelle de l'infirmier.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S310**

Public

IDE et IPA, ayant
au moins trois ans
d'expérience
professionnelle

Organisé par

SANTÉ ACADÉMIE

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

4C : des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière

« Les compétences-clés sont considérées comme nécessaires à toute personne pour l'intégration sociale et l'emploi, l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active. Elles sont communes à tous les métiers. » Elles sont un prérequis incontournable pour le développement des compétences métiers. Un espace thématique sur www.anfh.fr pour retrouver des fiches pratiques pour comprendre et agir, un outil numérique de diagnostic pour sensibiliser, informer et outiller les établissements : EV@GILL, des vidéos pédagogiques

« Comprendre », « Savoir en parler » et

« Orienter, mobiliser », un kit de communication, un film d'animation, etc., le tout en accès libre.

Un webinaire de sensibilisation pour les services RH et encadrants : Compétences-clés, de quoi parle-t-on ?

Un parcours de formation agents comprenant des étapes : un entretien initial pour cibler, les besoins et objectifs de l'agent, une formation adaptée aux besoins de l'agent, un entretien pour faire le bilan sur la formation et envisager la suite du projet professionnel.

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
competences-cles-dispositif-4c](http://www.anfh.fr/thematiques/competences-cles-dispositif-4c)



7.

Amélioration des savoirs de base

Dispositif 4C : Prestation parcours de positionnement des agents (qualifier les compétences socles et habiletés cognitives)

OBJECTIFS

- Identifier la maîtrise opérationnelle des compétences socle nécessaires à parcours ;
- Repérer les habiletés cognitives mobilisées par l'agent (attention, - mémoire flexibilité cognitive, organisation) ;
- Déterminer les axes de progression prioritaires en croisant compétences socle, capacités cognitives et exigences du parcours de professionnalisation ;
- Définir une durée et un parcours adaptés, permettant aux encadrants de disposer d'éléments fiables pour statuer sur la trajectoire de professionnalisation ;
- Conforter le projet de professionnalisation : VAE, concours, PPR ;
- Le dispositif « 4C » se compose de :
 - un positionnement pour définir les besoins précis de chaque agent (avant et après la formation) ;
 - un parcours de formation individualisé.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H500**

Public

Agents occupant un métier de 1^{er} niveau de qualification au sein d'un établissement sanitaire, social ou médico-social de la fonction publique hospitalière

Organisé par AFEE

Durée

- > Positionnement initial : 3h
- > Positionnement post-formation : 2h

Renseignements complémentaires

Financement : Fonds FQ-CPF avec mobilisation du compte CPF

Dispositif 4C : Prestation parcours de formation des agents (formation compétences socles et habiletés cognitives)

OBJECTIFS

- Comprendre et hiérarchiser les consignes en mobilisant attention, logique et organisation ;
- Rédiger des écrits professionnels fiables grâce à une structuration cognitive efficace ;
- Traiter et organiser l'information utile pour gagner en autonomie sur le poste ;
- Utiliser les outils numériques et les données simples pour contribuer efficacement au travail d'équipe ;
- Communiquer de manière claire et adaptée dans les situations professionnelles courantes ;
- S'appuyer sur ses acquis socle et cognitifs pour accéder à un projet professionnel (VAE, évolution).

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H500**

Public

Agents occupant un métier de 1^{er} niveau de qualification au sein d'un établissement sanitaire, social ou médico-social de la fonction publique hospitalière

Organisé par AFEE

Durée

- > Module 1 - 140 h
soit 20 jours maximum
- > Module 2 - 70 h
soit 10 jours maximum

Renseignements complémentaires

- > Financement : Fonds FQ-CPF avec mobilisation du compte CPF
- > Prérequis : avoir réalisé le positionnement initial



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Parcours de formation en ligne : « Rédiger sans fautes et renforcer son expression » –

Projet Voltaire : parcours Orthographe et parcours Expression

OBJECTIFS

- Écrire sans fautes et produire des écrits soignés ;
- Savoir structurer ses idées pour être efficace dans la rédaction de ses écrits professionnels ;
- Employer les bons mots pour avoir la certitude d'être bien compris et convaincant ;
- S'exprimer avec clarté à l'écrit comme à l'oral pour favoriser l'efficacité et l'évolution professionnelle ;
- Valider une certification reconnue, le Certificat Voltaire (en option).

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H540**

Public

L'ensemble du personnel public hospitalier, y compris le personnel médical et agents des services RH/formation

Organisé par

Projet Voltaire (Woonoz)

Durée

18 heures sur 4 mois en e-learning

Renseignements complémentaires

- > Financement : Plan Ets
- > Prérequis : Disposer d'un ordinateur, d'un mobile ou d'une tablette ayant accès à Internet
- > Coaching personnalisé en option
- > Kit de communication à disposition des établissements

Catalogue des Actions de Formation Nationales (AFN) Professionnels médicaux

L'Anfh poursuit son offre d'actions
de formation nationales en
direction des professionnels
médicaux et propose 4 actions de
formation nationales spécifiques
aux professionnels médicaux

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/catalogues-afn-2026-
professionnels-medicaux](http://www.anfh.fr/catalogues-afn-2026-professionnels-medicaux)





Accompagnement à l'entretien professionnel

L'entretien professionnel pour les évaluateurs : Module 1 – La fixation des objectifs/indicateurs et les critères d'évaluation

OBJECTIF

> **Acquérir** des techniques spécifiques en lien avec les objectifs de l'entretien professionnel et les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD1**

Public

> Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel
> Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par

ARTHUR HUNT/EVOCARE ou CAPITAN

Durée

3h30 en présentiel ou distanciel

Renseignements complémentaires

> Formation en présentiel ou distanciel
> Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

L'entretien professionnel pour les évaluateurs : Module 2 – La formalisation du compte-rendu

OBJECTIF

> **S'entraîner** à la formalisation écrite d'un compte-rendu d'entretien professionnel pour formuler l'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD2**

Public

> Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel
> Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par

ARTHUR HUNT/EVOCARE ou CAPITAN

Durée

3h30 en présentiel ou distanciel

Renseignements complémentaires

> Formation en présentiel ou distanciel
> Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles



Flashez ce QRcode pour accéder à la version digitale

L'entretien professionnel pour les évaluateurs : Module 3 – La conduite de l'entretien professionnel

OBJECTIF

> **S'entraîner** à la conduite relationnelle d'un entretien professionnel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD3**

Public

> Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel
> Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par

ARTHUR HUNT/EVOCARE ou CAPITAN

Durée

3h30 en présentiel ou distanciel

Renseignements complémentaires

> Formation en présentiel ou distanciel
> Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

L'entretien professionnel pour les évaluateurs : Module 4 – La préparation d'un entretien délicat

OBJECTIF

> **Préparer** un entretien délicat.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD4**

Public

> Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel
> Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par

ARTHUR HUNT/EVOCARE ou CAPITAN

Durée

3h30 en présentiel ou distanciel

Renseignements complémentaires

> Formation en présentiel ou distanciel
> Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Entretien professionnel pour les évaluateurs : Formation e-learning « Réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel »

OBJECTIFS

- **Appréhender** la réforme de l'entretien professionnel.
- **Identifier** les enjeux et objectifs de l'entretien professionnel.
- **Connaître** les parties constitutives de l'entretien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP2**

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par
SIMANGO

Durée
30 minutes

Renseignements complémentaires

> Disponible sur : e-formations.anfh.fr sur inscription institutionnelle
> Si vous n'avez pas d'accès à e-Formations, contactez : centre.formation@anfh.fr ou rapprochez-vous de votre service formation

L'entretien professionnel pour les évalués : Se préparer et préparer son entretien professionnel

OBJECTIFS

- **Connaître** le cadre réglementaire applicable aux entretiens professionnels.
- **Comprendre** les nouveaux enjeux.
- **S'approprier** les nouvelles modalités de l'entretien professionnel.
- **Mesurer** la nécessité de préparer l'entretien.
- **Savoir se préparer** pour son entretien professionnel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP4**

Public

Tous les agents de la fonction publique hospitalière (hors personnel de direction et directions des soins)

Organisé par
ARTHUR HUNT/EVOCARE
ou CAPITAN

Durée
2 heures en présentiel
ou distanciel

Renseignements complémentaires

> Formation en présentiel ou distanciel
> Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

9.

Qualité de vie au travail (QVT)

Accompagnement QVT, diagnostic du besoin

OBJECTIF

Définir et circonscrire avec l'établissement ou le groupe d'établissements, son besoin d'accompagnement (champs, nature, durée...) pour la mise en place de tout ou partie d'une politique de QVT, en connexion avec son contexte et ses projets.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A200

Public

Directions, DRH,
services RH, autres
acteurs de la QVT au
sein des établissements

Organisé par

En cours d'achat

Durée

Non connue

**Renseignements
complémentaires**

Cofinancement Anfh/Ets

Accompagnement à la mise en place d'une politique de QVT

OBJECTIFS

À partir de la note de cadrage, permettre à un établissement ou groupe d'établissements de définir, mettre en œuvre, évaluer et pérenniser tout ou partie d'une politique QVT, en lien avec le projet d'établissement et le projet social :

- Établir un état des lieux des réalisations existantes ;
- Permettre à chacun de s'approprier et compléter l'état des lieux ;
- Pérenniser et valoriser les situations et organisations identifiées comme satisfaisantes ;
- Définir les axes d'amélioration ;
- Définir un plan d'actions adapté aux moyens mobilisables et au degré d'avancement de chaque établissement et prioriser les actions ;
- Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre et l'évaluation des actions ;
- Identifier les conditions de la pérennisation de la démarche, autonomiser les acteurs.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A201

Public

Directions, DRH,
services RH, encadrants,
représentants du
personnel, autres acteurs
de la QVT au sein
des établissements

Organisé par

En cours d'achat

Durée

Non connue

**Renseignements
complémentaires**

Cofinancement Anfh/Ets



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Élaboration du Document Unique et du PAPRI Pact

OBJECTIFS

- Former de manière opérationnelle sur vos outils un collectif constitué de membres clefs de l'établissement et le rendre autonome ;
- Connaître les enjeux et obligations en matière de prévention des risques professionnels ;
- Questionner les outils et méthodologies collectivement pour agir dessus efficacement et les rendre les plus simples et efficaces possible ;
- Acquérir les notions essentielles pour évaluer les risques professionnels (dont RPS), mettre en œuvre le Document Unique (DUERP) et le programme de prévention associé (PAPRI Pact) ;
- Mettre en place un programme de prévention efficace (PAPRI Pact) à la fin du module flash.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A214

Public

Direction et encadrement, RH, chargé de prévention, représentants du personnel en charge de la prévention

Organisé par

En cours d'achat

Durée

28 heures max

Renseignements complémentaires

➤ Financement : Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles pour les sessions inter-Ets et plan Ets pour les sessions intra

Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail

OBJECTIFS

- Comprendre les déterminants sociaux et de santé influençant les compétences relationnelles ;
- Identifier ses caractères principaux ;
- Recenser ses situations professionnelles récurrentes favorisant une réactivité émotionnelle ;
- Appréhender des outils et des méthodes pour s'exprimer au sein d'un collectif ;
- Évaluer ses ressources individuelles à partir de situations récurrentes développant une réactivité émotionnelle ;
- Réguler et tirer avantage de ses compétences relationnelles dans le travail en équipe ;
- Évaluation de la formation et des potentiels de transfert dans la pratique.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2023

Public

Tous publics

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
ou OBEA ou
SYNERGIES DCF
Fin de marché 08/2027

Durée

28 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Atouts d'une équipe intergénérationnelle : comment bien travailler ensemble ?

OBJECTIFS

- Retrouver un sens partagé au Travail afin de pouvoir faire des projets et travailler ensemble en s'appuyant sur l'intelligence collective ;
- Comprendre les attentes et les différences de chaque génération et chaque personne pour tendre vers une collaboration perçue comme pertinente, utile et nécessaire au Travail ;
- Travailler sur ce qui rassemble les générations, les professionnels.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2024

Public

Tout public, en ciblant dans la mesure du possible des professionnels qui travaillent ensemble dans une même équipe ou même structure

Organisé par

EXCELLENS ou OBEA

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Mieux-être au travail : les clefs pour réussir

OBJECTIFS

- Reconnaître les manifestations et les causes de l'usure : physiques, cognitives, psychiques et leurs effets (immédiats ou différés) ;
- Distinguer les facteurs qui permettent de limiter le risque d'usure professionnel en agissant sur des leviers d'actions pour améliorer son mieux-être au travail ;
- S'approprier les ressources et acquérir les outils pour s'accompagner dans la gestion de ses émotions, la maîtrise de ses ressentis, sa communication « positive » et accompagner les autres.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H112

Public

Tout personnel de la FPH

Organisé par

ATTITUDE
(DELAMARE JULIE)
Fin de marché : 08/2027

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Mieux-être au travail : les clefs pour réussir

OBJECTIFS

- > Comprendre les déterminants sociaux et de santé influençant les compétences relationnelles ;
- > Identifier ses caractères principaux ;
- > Analyser ses modes de fonctionnement et ses points de sensibilité, comprendre ses ressentis ;
- > Appréhender des outils et des méthodes pour s'exprimer au sein d'un collectif ;
- > Évaluer ses ressources individuelles ;
- > Réguler et tirer avantage de ses compétences relationnelles dans le travail ;
- > Évaluation de la formation et des potentiels de transfert dans la pratique.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H112

**Renseignements
complémentaires**
Financement : Plan Ets

Public
Tout personnel de la FPH

Organisé par
SYNERGIES DCF
Fin de marché : 08/2027

Durée
21 heures

L'Anfh lance une offre globale de formation et d'accompagnement sur la **Qualité de vie au travail (QVT)**

Afin de concilier épanouissement
personnel et performance collective,
l'Anfh lance une offre globale
de formation et d'accompagnement
axée sur la Qualité de vie au travail
(QVT). Proposée à tous les agents
de la FPH, cette démarche vise à
répondre aux besoins du secteur
qui ne cessent d'évoluer.

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
qualite-de-vie-au-travail](http://www.anfh.fr/thematiques/qualite-de-vie-au-travail)



10.

**Évaluation
et contrôle
qualité**

Accompagnement à la mise en place et au suivi de la démarche d'évaluation de la qualité à des ESSMS

OBJECTIFS

- Appréhender les dernières évolutions marquantes dans le domaine de l'évaluation de la qualité afin d'identifier les impacts et/ou enjeux qui s'y rapportent ;
- Structurer, piloter et mettre en œuvre l'évaluation de la qualité au sein de son établissement ou groupement d'établissements ;
- Familiariser l'ensemble des acteurs à la préparation des critères impératifs ;
- Aider chaque métier à renforcer son système documentaire ;
- Faciliter la préparation des usagers et du CVS à l'évaluation ;
- Aider l'ESSMS à repérer, prioriser et structurer les actions à mettre en œuvre ;
- Anticiper l'organisation de la visite d'évaluation.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A120**

Public

ESSMS - Membres de l'équipe de direction, cadres, responsables fonctionnels, professionnels tous métiers

Organisé par

CADRES EN MISSION ou CAPITAN

Durée

1 à 10 jours

Renseignements complémentaires

Cofinancement Plan Ets + Crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles



Flashez ce QRcode pour accéder à la version digitale

Accompagnement certification QUALIOPi

N

OBJECTIFS

- Accompagner les établissements à l'amélioration de la qualité de leurs formations et accéder à la certification Qualiopi ;
- Maintenir, garantir et amplifier la qualité des actions de formation des établissements en cohérence avec les évolutions actuelles et futures du cadre législatif et réglementaire de la qualité des formations ;
- Module 1 : Accompagnement à l'accès à la certification (établissement en cours de démarche de certification Qualiopi ou n'ayant pas encore engagé cette démarche) ;
- Module 2 : Accompagnement au renouvellement de la certification (avant l'échéance du cycle de certification (avant l'échéance du cycle de certification de 3 ans et sans évolution du périmètre de la certification) ;
- Module 3 : Accompagnement au renouvellement de la certification avec évolution du périmètre de la certification (sites et/ou actions (VAE, BC, Apprentissage).

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A121**

Public

Établissement adhérent de l'Anfh proposant des actions de formation, des actions de formation par apprentissage et/ou la validation des acquis de l'expérience

Organisé par

4AS ou STB CONSEIL ET AVANTAGE QUALITÉ

Durée

Variable selon les modules

Renseignements complémentaires

Financement :
Crédits Anfh dans la limite des fonds disponibles



Numérique en santé et intelligence artificielle

Numérique en santé



OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux et les stratégies nationales du numérique en santé, et évaluer leur impact sur les pratiques professionnelles ;
- > Sécuriser l'environnement de travail numérique et intégrer les bonnes pratiques de cybersécurité ;
- > Développer son autonomie dans l'utilisation des outils numériques en santé ;
- > Appliquer les principes de la télésanté et de la coordination des soins à distance.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2023

Public

Ensemble des professionnels de la FPH

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

28 heures dont 21 heures
en présentiel et 7 heures
en classe virtuelle

Renseignements complémentaires

Financement :
Crédits Anfh dans la limite
des fonds disponibles

Comment allier le numérique avec ses pratiques professionnelles ?

OBJECTIFS

- > Comprendre les mutations numériques et leur impact sur les métiers et l'organisation du travail ;
- > Sécuriser et maîtriser l'usage des outils numériques ;
- > Développer son autonomie et sa capacité d'adaptation ;
- > Déployer ses compétences numériques et contribuer à l'évolution de son environnement professionnel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2024

Public

Ensemble des professionnels de la FPH

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

28 heures

Renseignements complémentaires

> Financement :
Crédits Anfh dans la limite
des fonds disponibles
> Prérequis : ne pas être
en situation
d'illectronisme



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Travailler avec l'intelligence artificielle (IA) – AFN 2024

OBJECTIFS

- Comprendre les définitions de l'Intelligence Artificielle (IA) ;
- Appréhender les mécanismes du fonctionnement de l'IA ;
- Concourir à la maîtrise des risques et la sécurisation des processus dans les établissements FPH ;
- Acquérir des connaissances réglementaires, découvrir des exemples de chartes de bonnes conduites ;
- Disposer d'une cartographie de solutions ;
- Identifier les principaux outils et technologies pouvant être pertinents ;
- Repérer les conditions d'application.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H720**

Public

Tous professionnels (médicaux et ensemble des personnels non médicaux)

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES ou
DEMETER

Durée

7 heures en distanciel
ou présentiel

Renseignements complémentaires

- > Financement :
 - Plan Ets pour les formations en intra
 - Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles pour les sessions inter-établissements
- > Prérequis : le public cible doit disposer d'une connaissance et d'une pratique courante des outils numériques avec ou sans expertise.

Intégrer l'intelligence artificielle (IA) dans les établissements de santé – Offre conseil

N

OBJECTIFS

L'intelligence artificielle transforme les organisations, les métiers et les pratiques professionnelles dans les établissements de santé. Pour vous accompagner dans cette évolution, l'Anfh vous propose un dispositif combinant :

- une offre conseil,
 - une offre de Formations-Actions.
- Objectif de l'offre conseil - Accompagner les équipes hospitalières à l'intégration de l'IA :
- Mieux appréhender les impacts organisationnels, techniques et médicaux liés à l'IA sur les process et organisations ;
 - Cerner les impacts de l'IA sur les métiers, les pratiques professionnelles, les besoins en compétences dans les établissements, accompagner les personnels dans ces évolutions,
 - Proposer et favoriser la mise en place de solutions pour une meilleure intégration de l'IA dans les approches médicales, la gestion, les organisations et process hospitaliers.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H700**

Public

Tout professionnel concerné par la thématique

Organisé par
CARE INSIGHT
ETHIK IA

Durée

de 5 à 20 jours

Renseignements complémentaires

- > Financement :
Crédits Anfh dans la limite des fonds disponibles
- > 5 à 20 jours maximum selon le besoin initial, le niveau de maturité du bénéficiaire ou la taille de l'établissement

Intégrer l'intelligence artificielle (IA) dans les établissements de santé – Offre formations actions



OBJECTIFS

Module 1 – Sensibilisation :

- L'intelligence artificielle dans le monde de la santé :
 - appréhender le sujet,
 - avoir des bases et connaissances sur l'état du marché afin d'engager une réflexion au sein de l'établissement

Module 2 – Formations actions

- Permettre aux équipes de structurer, intégrer, maîtriser l'IA pour une mise en place opérationnelle :
 - « Structuration de l'IA en établissements de santé » ;
 - « Déployer l'IA dans les fonctions supports » ;
 - « Déployer l'IA dans les services médicaux » ;
 - « Déployer l'IA dans les services médico-techniques : imagerie, pharmacie, biologie ».

INFOS PRATIQUES

Code de formation

H701

Public

Tout professionnel concerné par la thématique

Organisé par

CARE INSIGHT
ETHIK IA OU
CIUS-THALES
MAKESENSE
ALCIMED OU
ACE SANTÉ
KPMG
WAVESTONE

Durée

Variable selon le besoin

Renseignements complémentaires

Financement : Crédits Anfh dans la limite des fonds disponibles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

12.

**Transition
écologique
en santé**

Accompagnement des établissements de santé à la mise en œuvre d'une politique Développement Durable : Offre conseil

OBJECTIFS

- Diagnostic déchets spécifiques : gaspillage alimentaire (diagnostiquer le gaspillage alimentaire/pesée, analyses des causes et mise en place des actions concrètes) et structuration des filières biodéchets (structurer filière via tri, collecte, conformité/ valorisation des biodéchets) ;
 - Accompagnements aux bonnes pratiques en maternité (alimentation infantile, exposition au formol, choix cosmétiques...) ;
 - Diagnostics environnementaux (hygiène des locaux, QAI, champs électromagnétiques, nuisances sonores) ;
 - Accompagnement « Green Bloc » (diag, carto des portes à fort impact, leviers d'actions adaptés...) ;
 - Déploiement des politiques d'achats responsables
- Accompagnement vers la labélisation THQSE (diag, THQSE sur 3 secteurs, accès ciblés post-diagnostics sur des thématiques prioritaires, audit à blanc, audit SOCOTEC).

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A400

Public

Tous les acteurs susceptibles d'intervenir dans les projets de transformation écologique : DG, équipes médicales, services techniques, référent développement durable

Organisé par

Primum Non Nocere

Durée

5 à 15 jours d'intervention adaptée aux besoins des établissements

Renseignements complémentaires

Financement : crédit Anfh dans la limite des fonds disponibles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Accompagnement des établissements de santé à la mise en œuvre d'une politique Développement Durable : Offre formations actions

OBJECTIFS

Permettre aux établissements de santé et médico-sociaux de disposer de ressources concrètes, de méthodes et de compétences pour anticiper, prioriser et mettre en œuvre des actions d'adaptation climatique réalistes, transversales et ancrées dans les réalités organisationnelles du secteur :

- Module 1 : Acculturation à la démarche DD ;
- Module 2 : Appropriation de la démarche DD ;
- Module 3 : Savoir réaliser l'audit énergétique ;
- Module 4 : Intégrer les compétences pour réaliser le BEGES ;
- Module 5 : Améliorer la performance énergétique et adapter les structures au confort d'été ;
- Module 6 : Gestion de l'eau au sein de l'établissement ;
- Module 7 : Gestion des effluents liquides ;
- Module 8 : Gestion des déchets ;
- Module 9 : Comment concevoir un soin éco-conçu ;
- Module 10 : Élaborer un soin infirmier éco-conçu ;
- Module 11 : Élaborer un soin éco-conçu en chirurgie ou en exploration fonctionnelle.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A401

Durée

Variable selon les modules

Public

Tous les acteurs susceptibles d'intervenir dans les projets de transformation écologique : DG, équipes médicales, services techniques, référent développement durable

Renseignements complémentaires

> Financement : Crédits Anfh dans la limite des fonds disponibles

Organisé par

Organismes différents selon les modules

13.

**Égalité
professionnelle
et diversité**

Politique d'égalité professionnelle et diversité : accompagnement et formation-action

OBJECTIFS

- Dispositif d'accompagnement et de formation-action à la mise en œuvre d'une politique d'égalité professionnelle et diversité :
- Accompagnement des acteurs de l'établissement ;
- Accompagnement à l'obtention du Label Égalité Diversité ;
- Accompagnement à la lutte contre les discriminations, le harcèlement et les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) et au déploiement du Dispositif de Signalement ;
- Formation « Faciliter l'inclusion des personnes LGBTI+ au travail ».

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A300

Public
Tout professionnel de la FPH

Organisé par
En cours d'achat

Durée
Variable selon le module d'accompagnement

Renseignements complémentaires
Financement : crédit Anfh dans la limite des fonds disponibles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Les fondamentaux pour comprendre les violences sexistes et sexuelles au travail dans la Fonction publique hospitalière : Module e-learning

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux liés à la prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel ;
- Acquérir les notions juridiques essentielles pour qualifier ces agissements ;
- Évaluer les conséquences sur les victimes ainsi que sur le collectif de travail ;
- Se positionner dans un dispositif de prévention et de gestion de ces situations ;
- Connaître le rôle et les responsabilités des différents acteurs impliqués ;
- Adopter des pratiques professionnelles pour être acteur de la prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A320

Public
Tous publics de la FPH dont les médecins, les encadrants, les responsables RH des établissements de la FPH (sanitaires, sociaux et médico-sociaux)

Durée
1h15 en e-learning

Renseignements complémentaires
Disponible sur : e-formation.anfh.fr sur inscription institutionnelle
Si vous n'avez pas d'accès à e-Formations, contactez : centre.formation@anfh.fr ou rapprochez-vous de votre service formation

Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH :

Module 1 – Comprendre les situations de VSS et orienter les victimes

OBJECTIFS

- Comprendre, repérer les situations et orienter les victimes ;
- Caractériser les VSS dans le secteur sanitaire et médicosocial et leurs différents modes d'expression dont le cyberharcèlement, repérer les facteurs de risque spécifiques à la FPH ;
- Dépasser les préjugés et les stéréotypes, identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psycho traumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques ;
- Contribuer à l'identification des victimes de VSS par des méthodes et des outils adaptés ;
- Savoir accueillir une révélation et poser un cadre d'entretien/ Développer une posture d'accueil de la parole ;
- Connaître les obligations et les responsabilités de l'administration et des personnels. Identifier les sanctions encourues ;
- Discerner les ressources et les procédures internes, les structures d'appui sur son territoire.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A320**

Public

Tout professionnel de la FPH

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

7 heures

Renseignements complémentaires

Financement :

- Plan Ets pour les formations en intra
- Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles pour les sessions inter-établissements

Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH :

Module 2 – Construire et déployer un process de prévention et disciplinaire au sein de son établissement

OBJECTIFS

- Construire et déployer un process de prévention et disciplinaire au sein de son établissement ;
- Maîtriser le cadre réglementaire, la qualification juridique des faits, la mobilisation de l'article 40 (pour les professionnels soumis au code la fonction publique) ;
- Identifier les situations, les types de VSS et les modes d'expression pouvant s'exercer au sein de son établissement. Constituer des indicateurs permettant de juger de l'urgence et de l'importance de situations. Appréhender des modes de preuve. Rédiger un protocole et des procédures disciplinaires ;
- Impulser un plan de prévention au sein de son établissement ;
- Comprendre les articulations entre les obligations de prévention et le principe de présomption d'innocence ;
- Apprécier la conduite à tenir auprès de la victime et de l'agent incriminé, aux différentes phases de la procédure ;
- Mobiliser les acteurs et les ressources internes ;
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A320**

Public

Responsables RH, cadres intermédiaires, membres des CSE etc. des établissements de la FPH (sanitaires, sociaux et médico-sociaux)

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

7 heures

Renseignements complémentaires

Financement :

- Plan Ets pour les formations en intra
- Crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles pour les sessions inter-établissements



De nouveaux enjeux et défis RH pour les établissements de la FPH

Un dispositif qui
permet d'accompagner
les établissements dans la
définition de leur stratégie/
politique RH (module 1)
et dans la mise en œuvre
opérationnelle des process/
pratiques RH (module 2).

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
metiers-et-competences/
management-strategie-
et-pilotage-des-rh](http://www.anfh.fr/thematiques/metiers-et-competences/management-strategie-et-pilotage-des-rh)



14.

**Groupelement
territorial
de services
médico-sociaux
(GTSMS)**

Dispositif d'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre et le déploiement du Groupement territorial de services médico-sociaux (GTSMS)

N

OBJECTIFS

Le dispositif d'accompagnement des établissements de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) dans la mise en œuvre et le déploiement du Groupement Territorial de Services Médico-Sociaux (GTSMS) à concevoir et déployer, est un parcours de formation-action articulé autour de **trois modules** :

➤ Module A - Module socle : Mettre en œuvre le GTSMS : les étapes clés à maîtriser ;

➤ Module B - Module socle : Accompagner au changement induit par le GTSMS ;

➤ Module C - Module complémentaire et optionnel : Individualiser l'accompagnement aux plus près des besoins du GTSMS ;

Les modules A et B constituent le parcours socle qui permet de couvrir les étapes essentielles de la création/lancement du GTSMS (réforme « Bien vieillir »).

Le module A vise à poser les bases du groupement : structuration juridique, gouvernance, plan d'action.

Le module B accompagne le déploiement opérationnel et la consolidation du GTSMS, en favorisant l'appropriation par les équipes et la dynamique collective.

Un module optionnel a été conçu (module C) comme un dispositif personnalisé, destiné à répondre à des besoins spécifiques non couverts par les deux premiers modules.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A125

Public
Directions, les membres d'instances, ainsi que tout autre profil impliqué dans la réforme

Organisé par
ACE SANTÉ ou ADOPALE

Durée
28 heures par module

Renseignements complémentaires
Financement : plan Ets



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

AFN 2026 – Actions de formation nationales (en cours d'achat)

Thématique	
AFN 2026	
	Protéger et promouvoir la santé des enfants face aux écrans
	Accompagner la visibilité et le développement des pratiques de l'Hospitalisation à Domicile (HAD) dans la FPH
	Stop à la stigmatisation des personnes présentant des troubles psychiques
	Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités
	Santé des migrants
Anfh	Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards!
	Lutter contre les violences et l'exploitation sexuelle des mineur.e.s.

Pour bénéficier d'une AFN, se rapprocher du Pôle Formation :
centre.formation@anhf.fr

Les AFN multi-professionnelles sont ouvertes également aux professionnels médicaux.

Les programmes sont disponibles sur le site Anfh
<https://www.anfh.fr/centre/offres-de-formation-0>

Accompagnement des projets professionnels individuels

L'Anfh accompagne les agents des établissements de la FPH tout au long de leur carrière, dans la construction et la réalisation de leurs projets professionnels et personnels.

— **Contact**
Véronique FROMOND
> 02 54 46 55 07
> v.fromond@anfh.fr

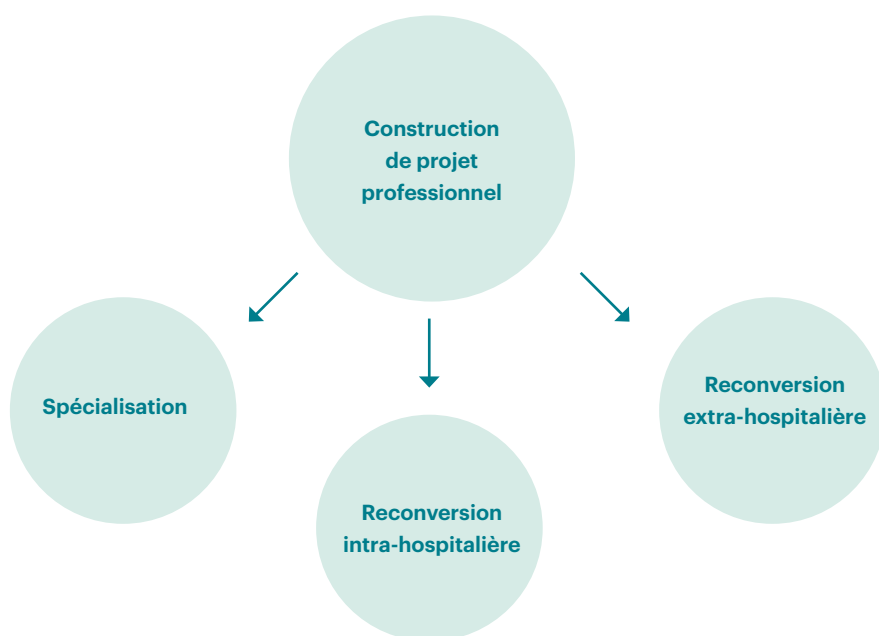
Le Conseil en évolution professionnelle (CEP)

Le Conseil en évolution professionnelle est un dispositif d'accompagnement personnalisé ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et réfléchir à son projet d'évolution professionnelle. Les agents sont accompagnés dans leurs démarches par un conseiller de l'Anfh ou d'un établissement de la FPH formé à l'accompagnement des transitions professionnelles, et leurs échanges sont soumis à la confidentialité.

Ce dispositif permet aux agents qui le souhaitent de travailler de façon opérationnelle sur un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'entreprise, spécialisation dans son métier, etc.), de sa définition à sa mise en œuvre.

En fonction des besoins des agents, le Conseil en évolution professionnelle peut aller du premier niveau d'information personnalisé jusqu'à la définition d'une ingénierie financière de projet professionnel.

Il demande une forte implication de l'agent qui est mis en action sur toute la durée de l'accompagnement, pendant et entre les rendez-vous, et se déroule sur le temps personnel des agents, en présentiel ou en distanciel.



Le Bilan de compétences (BC)

Il permet aux agents d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, leurs aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant un projet de formation.

Tout agent peut en bénéficier quel que soit son statut, dès lors qu'il justifie de deux ans de service effectif dans la Fonction publique hospitalière, qu'il n'a pas déjà bénéficié du financement d'un bilan de compétences dans les cinq dernières années, et qu'il n'est pas en disponibilité.

Le bilan de compétences dure 24 heures au maximum, réparties en plusieurs séances, et peut se faire soit sur le temps de travail, soit sur le temps personnel de l'agent. Ce dernier est accompagné dans sa démarche par un conseiller de bilan de compétences, souvent psychologue du travail.

En fin de bilan de compétences, des conclusions détaillées et un document de synthèse sont remis à l'agent.

Ces documents, strictement confidentiels, reprennent notamment les points saillants des échanges, les résultats des tests de positionnement, et tout argument étayant les pistes professionnelles retenues en fin de bilan de compétences.

La Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE permet à un agent de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat professionnel sans avoir à suivre la formation correspondante. Ce dispositif s'adresse à tous les agents, sans condition d'ancienneté ou de statut, qui ont déjà reçu une notification de recevabilité. Il leur permet de bénéficier d'un accompagnement d'une durée maximale de 24 heures sur leur temps de travail par un organisme de formation pour rédiger leur livret 2 et se préparer au passage devant le jury.

Pour obtenir plus d'informations sur le déroulement d'une VAE, les agents intéressés peuvent se rapprocher de l'Espace VAE de leur département.

La liste des Espaces VAE se trouve sur le site www.formation.centre-valdeloire.fr.

Le Congé de formation professionnelle (CFP)

Ce dispositif permet à l'agent de financer un projet personnel de formation pour accéder à un changement d'activité ou de profession, élargir son champ culturel, sa vie sociale ou aboutir à un niveau de qualification supérieur.

Chaque agent en position d'activité ayant au minimum trois ans de service effectif dans la Fonction publique hospitalière peut en bénéficier pour une durée d'un an en une ou plusieurs fois, sur toute la durée de sa carrière.

Les demandes de CFP sont étudiées quatre fois par an par le Comité paritaire territorial de l'Anfh sur la base des dossiers envoyés par les agents, présentant leur projet professionnel.

Les agents qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement par une conseillère en Dispositifs individuels pour la rédaction de leur dossier.

Décret du 22 juillet 2022

Le décret du 22 juillet 2022 prévoit que les agents appartenant à l'une des catégories mentionnées à l'article L. 422-3 du Code général de la fonction publique :

- les agents appartenant à un corps ou à un cadre d'emplois de catégorie C ou l'agent contractuel qui occupe un emploi de niveau de catégorie C, et qui n'a pas atteint un niveau de formation sanctionné par un diplôme ou un titre professionnel correspondant à un niveau Infra-Bac ;
- les agents publics en situation de handicap mentionnés à l'article L. 131-8 CGFP ;
- les agents pour lesquels il est constaté, après avis du médecin du travail compétent, qu'ils sont particulièrement exposés, compte tenu de leur situation professionnelle individuelle, à un risque d'usure professionnelle ; pourront bénéficier d'ajustements concernant les demandes relevant des Dispositifs individuels (DI) : Congé de formation professionnelle (CFP), congé de Bilan de compétences (BC) et congé de Validation des acquis de l'expérience (VAE) :
- CFP : priorisation et ouverture des droits à cinq ans dont deux années indemnisées et indemnité de traitement de 100% la 1^{re} année sur la base du traitement indiciaire brut ;
- BC : congé pouvant aller jusqu'à 72h et possible tous les trois ans ;
- VAE : congé pouvant aller jusqu'à 72h.

Accompagnement des projets personnels de formation

Fonds Mutualisés des Études Promotionnelles (FMEP)

Les Études Promotionnelles-EP sont des formations permettant l'accès à des diplômes du secteur sanitaire et social dont la liste est fixée par arrêté du ministère chargé de la Santé. Les instances régionales ont retenu deux commissions d'attribution des fonds mutualisés Anfh aux établissements qui présentent des dossiers : en décembre pour les rentrées du premier semestre et en juillet pour les rentrées du second semestre. Les principales formations financées ont un plafond de prise en charge. Le montant attribué est réparti sur les coûts pédagogiques, les frais de traitement puis sur les déplacements. Les coûts pédagogiques comprennent les droits d'inscription et les coûts de formation (TTC). Les frais de traitement sont pris en charge sur la base d'un forfait selon le grade ou la catégorie de l'agent qui est parti en formation. Les modalités de prise en charge sont détaillées dans le guide de financement EP mis à disposition à l'ensemble des établissements à l'ouverture de la campagne d'études promotionnelles et autres formations qualifiantes et diplômantes. Les frais de déplacement sont pris en charge selon la réglementation en vigueur. Les dossiers sont examinés par le Comité paritaire territorial (CT) selon l'ordre de priorité des demandes de financement renseignées par les établissements. Cette analyse tient compte notamment, de l'utilisation de l'enveloppe du plan de formation (financement des EP), du taux de traitement hors EP et apprentissage, de la part du PLAN consacrée par l'établissement, des soldes non reportables, des financements antérieurs accordés ainsi que de l'évolution des besoins de recrutement à l'échelle régionale et des mutations des métiers au sein des différents secteurs d'activités de la Fonction publique hospitalière.

Fonds de qualification et Compte personnel de formation (FQ&CPF)

Dans le but de toujours mieux accompagner la mise en place des nouvelles dispositions imposées aux établissements de la Fonction publique hospitalière et de contribuer à donner une traduction concrète à la transposition du Compte personnel de formation dans la Fonction publique hospitalière, l'Anfh a décidé depuis 2019 de renforcer la mutualisation de ses fonds afin de participer à la prise en charge de dossiers CPF d'agents de ses établissements adhérents et a créé le Fonds de qualification et Compte personnel de formation.

L'objectif unanimement partagé par l'ensemble des composantes de l'Anfh est de permettre aux agents d'accéder à une qualification ou de développer leurs compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle et d'améliorer l'accès à la formation et à la qualification pour toutes et tous, notamment pour les personnels les moins qualifiés des filières technique, logistique et administrative.

Le FQ&CPF complète la politique CPF des établissements et permet la prise en charge de dossiers présentés par les établissements adhérents. Les dossiers devront présenter les caractéristiques suivantes :

- EP (tous niveaux confondus) ;
- autres qualifications et certifications selon les critères suivants :
 - qualification ou certification dans le champ des métiers de la FPH (Répertoire des métiers),
 - qualification ou certification de niveaux I à V et « sans niveau spécifique » (type CQP équivalent) nomenclature des diplômes depuis 2019,
 - qualification ou certification inscrite sur l'une des listes suivantes : Répertoire national des certifications professionnelles, Répertoire spécifique ;
- formations relevant du socle de connaissances et de compétences professionnelles ;
- les publics prioritaires retenus par le Bureau national de l'Anfh sont les agents de catégorie C, en particulier des filières non soignantes.

Enfin, l'Anfh met par ailleurs à disposition des établissements une série d'outils facilitant la mise en place d'une politique CPF :

www.anfh.fr/thematiques/compte-personnel-de-formation-cpf-conseil-en-evolution-professionnelle-cep

Contacts

Servane MAHIEU
➤ 02 54 74 98 48
➤ s.mahieu@anfh.fr

Carole MARCHAIS
➤ 02 54 46 55 05
➤ c.marchais@anfh.fr

L'apprentissage au sein de la FPH

La Fonction publique hospitalière, confrontée à des problématiques de renouvellement de personnels – sur des métiers en tension –, et d'attractivité – sur de nouveaux métiers émergents –, mobilise de nombreux outils de gestion des compétences. L'apprentissage permet de recruter et de former des jeunes professionnels dans tous les domaines d'activité et pour tous les niveaux de qualification.

—
Un zoom sur l'apprentissage plus détaillé est disponible sur le site de l'Anfh.

Pour toute information complémentaire sur les modalités définies par l'Anfh Centre-Val de Loire, contactez votre délégation régionale

Contact

Christelle WASERMAN

> 02 54 74 98 40

> c.waserman@anhf.fr

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

Filière de formation initiale dispensée en alternance, l'apprentissage vise à fournir à un jeune une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, secondaire ou supérieur ou un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP – Répertoire national des certifications professionnelles (Code du travail art. L. 6211-1 et -2).

Pour qui ?

Âge minimum : 16 ans.

Âge maximum : 29 ans.

Des dispositifs spécifiques existent pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé.

Quel contrat ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat écrit de droit privé (Compte 6417) à durée limitée (CDL). La rémunération dépend de l'âge de l'apprenti et de son année d'études.

Quels diplômes peut-on préparer ?

L'apprentissage est aujourd'hui une voie de choix pour la formation des jeunes de tous niveaux à de très nombreux métiers dans les filières soin, technique, logistique, administratif et métiers du travail social. Le dispositif est accessible pour toutes les formations et tous les niveaux (du CAP au master).

Dans quels établissements ?

Le dispositif de formation par la voie de l'apprentissage peut être déployé par tous les établissements.

L'apprentissage et l'Anfh ?

Le plan de formation de l'établissement peut financer les coûts de l'apprentissage (enseignement, déplacement, rémunération).

Fonds mutualisés Anfh

Les cofinancements sur fonds mutualisés de l'Anfh concernent tous les établissements adhérents.

Les maîtres d'apprentissage

L'employeur désigne pour chaque apprenti au moins un maître d'apprentissage qui bénéficie pour cette activité d'une allocation forfaitaire de 70 euros brut au titre de chaque mois civil couvert, en tout ou partie, par un ou plusieurs contrats d'apprentissage (décret n° 2023-1223 du 20/12/2023). Dans la FPH, les CFA, surtout pour les soignants, préconisent deux maîtres d'apprentissage pour pallier les jours d'absence de l'un ou de l'autre (maladie, congé, formation, etc.). Votre Anfh propose des formations à destination des maîtres d'apprentissage.

Nos moyens de communication

L'Anfh Centre-Val de Loire utilise divers supports pour communiquer avec ses établissements adhérents, les agents de la FPH et ses instances.

La newsletter

La newsletter est l'outil indispensable pour suivre l'actualité de l'Anfh Centre-Val de Loire. Elle communique sur :

- les actualités et les grandes échéances pour la gestion des fonds (dossiers Études promotionnelles, clôtures, CPF, dossiers des dispositifs individuels) ;
- les journées thématiques régionales ;
- les actualités juridiques ;
- les places disponibles sur les sessions de formation du plan d'actions régional et coordonné et AFN.

Le site Internet

Huit rubriques, accessibles sur toutes les pages du portail, permettent d'accéder aux informations de la région Centre-Val de Loire.

➤ Actualités et agenda régional :

page pour toutes les actualités de la région et les dates à venir.

➤ Instances régionales :

page dédiée aux administrateurs Anfh (informations sur l'organisation et la composition des instances, calendrier des réunions).

➤ Services aux établissements :

l'onglet « Services aux établissements » propose des informations, outils et services ciblés pour les établissements.

➤ Services aux agents :

la rubrique « Services aux agents » met en avant des informations sur les dispositifs individuels dédiés aux agents de la Fonction publique hospitalière (dossiers à télécharger sur les CPF, BC, VAE et CEP).

➤ Services aux praticiens :

les praticiens de la Fonction publique hospitalière trouveront dans cette rubrique les renseignements, outils et services les concernant : parcours de formation, financement, questions courantes.

➤ Mes outils en ligne :

des outils pour le travail quotidien : places disponibles aux formations de la région Centre-Val de Loire, accès aux plateformes d'achats, Gesform Évolution.

➤ Offre de formation :

module de recherche intuitif des formations du Plan d'actions régional et coordonné de la région Centre-Val de Loire.

➤ Thématiques :

Cette rubrique vous apporte des éclairages et des éléments très pratiques sur les dossiers spécifiques tels que l'égalité femmes-hommes, les GHT, la qualité de l'offre de formation, le CPF/CEP, le handicap, les usages numériques, les métiers et compétences, la QVT, 4 C, cybermalveillance, Développement Durable, etc.

Les journées thématiques

Les journées organisées par l'Anfh Centre-Val de Loire abordent les actualités et les grands débats du secteur sanitaire, médico-social et social sous l'angle des ressources humaines et de la formation professionnelle. Les frais pédagogiques et de restauration sont pris en charge sur les Crédits d'animation de l'Anfh Centre-Val de Loire. Les dates de ces journées en cours de programmation sont communiquées sur le site de la région et dans la newsletter.

Facebook

Les communications ciblent les agents (dispositifs individuels, journées thématiques, etc.).

LinkedIn

LinkedIn est un réseau social professionnel en ligne qui valorise les actions déployées en région.

Anfh

Siège

265, rue de Charenton
75012 Paris
01 44 75 68 00
www.anfh.fr

✕ @Anfh_

in Anfh

@Anfh_opca

@Anfhfilm



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale